

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4255 du Vendredi 8 Novembre 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

BOURSE GHISLAINE DUPONT ET CLAUDE VERLON

La Congolaise Victoire Andrène Ombi et l'Ivoirien Daouda Konaté, lauréats 2024

(P.14)



Les deux lauréats et Jean-Marc Four de RFI

ENVIRONNEMENT

La CORAF a répondu efficacement à l'opération d'assainissement de Pointe-Noire

(P.2)

CONFRERIE SAINTE RITA DE BRAZZAVILLE

Vers le jubilé des 50 ans



Les dévots
de Sainte
Rita

(P.8)

EDITORIAL

Démocratie

7 JOURS DE CHAINES
EN PLUS TOUT DE SUITE !



RÉABONNEZ-VOUS AVANT LA COUPURE DE VOS CHAINES ET
PROFITEZ INSTANTANÉMENT D'UNE SEMAINE DE CHAINES EN PLUS.

92 92
CANAL+ CONGO

CANAL+

ENVIRONNEMENT

La CORAF a répondu efficacement à l'opération d'assainissement de Pointe-Noire

La Journée Housekeeping, dénommée par la Congolaise de Raffinage (CORAF), est une opération qui entre dans le cadre de l'opération d'assainissement décrétée par le gouvernement congolais pour tous les premiers samedis du mois et consacrée à assainir la ville et les localités. C'est dans ce cadre que la CORAF a mobilisé son personnel pour une opération de ramassage et de nettoyage des ordures plastiques tout le long du littoral de la plage de la raffinerie. Cette activité a eu lieu le samedi 2 octobre 2024 à Pointe-Noire, avec pour parrain M. Isidore Costade Tchitembo, chef de division Administration et Ressources Humaines à la CORAF. Il avait à ses côtés M. Didier Wilfried Loemba Pangoud, Chef de division Système d'Information et Communication.

Ce travail en commun a permis aussi de favoriser le dialogue parmi le personnel même et de tisser encore des liens pour le renforcement de cette initiative. Cette opération n'en est pas à sa première réalisation car cette fois, la CORAF a fait le choix du littoral de la plage de la Raffinerie afin de nettoyer et enlever tous les déchets plastiques et d'autres ordures qui arrivent par les eaux de mer, et également les eaux de pluie venant des quartiers. Pour répondre à cet appel, la CORAF a mobilisé son personnel afin de préserver la flore et la faune marines, à l'ère de la lutte contre la pollution marine. Ainsi, le but de cette journée, pour les agents de la CORAF, a été de rendre sain cet environnement marin, en ramassant les déchets plastiques.

Le point de départ fut le FOCEA, qui est un site proche de la raffinerie, où se situe le point de collecte des pêcheurs. Les agents se sont divisés en deux groupes. Le



Photo de famille autour de Messieurs Isidore Costade Tchitembo et Didier Wilfried Loemba Pangoud

deuxième groupe a travaillé sur les alentours de l'embouchure de la rivière rouge et la mer. Pour Isidore Costade Tchitembo, la Journée Housekeeping relève d'une opération qui a été induite de la note circulaire du 6 octobre 2018 instituant le 1^{er} samedi du mois, journée d'assainissement en République du Congo. Il a remercié l'Administrateur Général, M. Maixent Raoul Ominga, le chef local, l'Administrateur Général Adjoint, Patrice Koffi Yaho, pour leur implication à cette journée.

« Cette opération a mobilisé plus d'une centaine de personnes afin de bouger hors du périmètre utile la pollution marine. Grâce à l'opé-



Les agents de la CORAF en plein boulot.

ration de ramassage des déchets plastiques et autres détritiques, la CORAF, entend impulser la dynamique de l'opération de salubrité, tout en sensibilisant les populations aux dangers du milieu de vie insalubre », a dit Isidore Costade Tchitembo.

De son côté, Clovis

Imachama, agent de la CORAF, a dit qu'avec les outils aratoires reçus, il est heureux de participer à cette opération qui vise à la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution plastique, laquelle représente aujourd'hui une menace de la biodiversité marine.



L'opération s'est déroulée dans une ambiance bon enfant.

Quant à Nathalie Moumbouilou, du service médico-social de la CORAF, elle a exhorté ses collègues à une bonne préservation

sée sur instruction de l'Administrateur Général de la CORAF, M. Maixent Raoul Ominga. Sous la supervision de l'Administrateur Général Adjoint, M. Patrice Koffi Yaho.

Société anonyme unipersonnelle de droit congolais, la Congolaise de Raffinage est une filiale de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) portée sur les fonds baptismaux en 1982 et dont l'activité principale est la transformation du pétrole brut en produits finis. La semaine dernière, cette société a mis à disposition des autorités municipales de la ville de Pointe-Noire des outils pour le travail d'assainissement qui se fait dans toute la ville pour le ramassage des ordures, après l'arrêt de la société Averda.

de ces plages et susciter l'implication de tous. Car la pollution des océans est l'une des conséquences directes de la mauvaise gestion des déchets ménagers et du rejet excessif des produits toxiques par certains individus. A noter que cette opération de nettoyage a été organi-

RÉACTION D'UN LECTEUR SUR L'ARTICLE CONTRE MME IRÈNE MBOUKOU-KIMBATSA PUBLIÉ À BRAZZANEWS

Pures dénonciations calomnieuses !

C'est la conclusion qu'il faut tirer, au regard des prises de position et attaques partisans contenues dans cet article à l'encontre de la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. En réalité, lorsqu'on lit l'article publié par BrazzaNews, on se rend bien compte que son auteur a diffamé sur toute la ligne pour tenter de discréditer l'autorité qui abat un travail remarquable depuis qu'elle est à la tête du département des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire.

En journalisme, l'information doit être croisée, c'est-à-dire vérifiée avant d'être publiée. Et le journaliste relate des faits. Ce qui, malheureusement n'est pas le cas à BrazzaNews qui brille par le sensationnel. Loin de connaître la vérité, il ignore de toute évidence, la réalité du terrain. Ces contrevérités ne sont que de simples manœuvres de diversion de l'opinion. Lui, qui veut se faire un nom sous le soleil. Il est trop facile, en effet, pour les lecteurs de croire à ce qui est écrit dans cette brève aux allures d'un buzz et de comprendre aussi facilement que cette presse en ligne amuse la galerie en se trompant de cible. Car, tout ce qui est écrit est faux. Pour preuve, le cabinet de la ministre est un brassage d'ethnies qui peut être vérifié et composé de cadres laissés aussi bien par les anciennes ministres Emilienne Raoul et Antoinette Ndinga Nzondo. Donc, 95% de son cabinet ne sont pas des personnes originaires de son département, et non région, comme il est écrit dans cet article.

En se passant pour un observateur de la vie politique congolaise vu de l'étranger, BrazzaNews devrait comprendre en tant que presse que le projet Lisungi n'a pas été supprimé par la ministre puisqu'elle n'en a pas la qualité, mais a plutôt pris fin depuis le 28 février dernier. Destiné à soutenir financièrement les ménages pauvres, ce projet était financé par la Banque mondiale et non par le Gouvernement congolais, ce que BrazzaNews devrait connaître

et encourager dans ses écrits. Pourtant, la réalité est très visible, on n'a pas besoin de faire semblant de ne pas avoir les yeux pour voir!

Comment admettre que la ministre supprime un projet financé par un organisme international au profit des ménages pauvres. Pire, cette presse en ligne prétend grossièrement et maladroitement affirmer qu'en supprimant Lisungi, la ministre a lancé deux autres projets où «elle place ses proches». Erreur.

Mme le ministre n'a pas placé «ses proches» à la tête des deux projets: PSIPJ et PNFS. Il s'agit des cadres non originaires de la Lékoumou, dont un homme et une femme, choisis de manière concurrentielle sur la base de leur compétence.

BrazzaNews est totalement déconnecté de la réalité. La vérité est que pour étendre son ambition de porter les filets sociaux à l'échelle nationale, le Gouvernement a créé, dans le cadre de l'appui budgétaire avec la Banque mondiale, le Programme national des filets sociaux, institué et expérimenté depuis 2014 à travers le projet Lisungi, afin d'améliorer les conditions de vie des ménages ou individus pauvres; de les protéger de l'impact des chaos et de réduire leur niveau de vulnérabilité. Il a été lancé officiellement le 11 août 2024 à Brazzaville par le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Dans sa phase initiale de mise en œuvre, le PNFS s'est fixé comme objectif opérationnel de sortir de la pauvreté alimentaire 75% des ménages et individus qui bénéficieront



Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

des allocations sociales.

Par ailleurs, suite aux performances satisfaisantes enregistrées dans la mise en œuvre du projet Lisungi et de réponse d'urgence à la COVID-19 (PLRUC), le Gouvernement a obtenu de la Banque mondiale un financement additionnel d'un montant de 83 millions USD. En mars 2024, le projet PLRUC a changé de nom pour se dénommer: «Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ)».

Placé sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, le PSIPJ est un outil de mise en œuvre de l'axe 1 de la politique nationale de l'action sociale. Il vise à renforcer l'impact du PLRUC en élargissant l'accès aux filets sociaux et aux opportunités de revenus pour les jeunes et les femmes en état de vulnérabilité afin d'accroître leur résilience aux chocs liés aux changements climatiques. En clair, l'inclusion productive au bénéfice des jeunes vulnérables du PSIPJ porte sur l'appui à 45000 jeunes.

Le projet est doté d'un comité de pilotage et d'une unité de gestion dirigée par un coordonnateur.

Avrai dire, le PNFS et le PSIPJ ont pour vocation d'être des outils majeurs de lutte contre la pauvreté, d'investissement dans le capital humain et d'inclusion production des ménages et de jeunes.

Pour couvrir toutes les zones d'intervention retenues par les projets, des véhicules de marque Toyota (BJ) et Hilux ont été dotés aux équipes de coordination du programme et du projet. Ce n'est pas donc la ministre qui exige comme il est écrit avec une certaine légèreté «des véhicules neufs de marque spécifique».

Par ailleurs, l'auteur de la diffamation, prétend également que la ministre possède trois V8 «communément appelés «Satan 2», une Prado récente et deux Hilux» qui seraient dissimulés à Pointe-Noire. Une vraie diversion doublée d'une absurdité dans le seul but de salir l'autorité qui n'a pour seule ambition que de servir loyalement la République.

La légèreté avec laquelle les problèmes sont traités à BrazzaNews laisse comprendre que ses articles dénués de toute vérité peuvent pousser les Congolais à la haine et à la revanche de on ne sait quoi? Et pour quel but? Cependant, pour conclure, je voudrais faire savoir que les lecteurs de BrazzaNews ne sont pas dupes. Nous n'aurions pas réagi si et seulement si ces observations avaient été objectives et impartiales. Tel qu'il est rédigé avec une rigueur politicienne haineuse et partisane, cet article est bien pour être publié dans un journal de comédie pour amuser la galerie.

Vincent TOUAKA

Editorial

Démocratie

Il n'y a pas à dire : dans quelques temps, on aura peut-être à dire qu'il existe autant de formes de démocraties que d'acteurs pour la mettre en marche. Les élections présidentielles américaines, le vote du début de la semaine, nous en ont donné à voir et à entendre. Des voix discordantes, qui nous ont déroulé une campagne dure, acharnée, violente par moments.

On a vu ou entendu les deux candidats se jeter des insultes à la face. Il y en a peut-être eu moins chez les Démocrates, mais à un moment Kamala Harris a donné l'impression de vouloir rattraper son retard dans ce domaine aussi. Quant à Donald Trump, tout s'est passé comme si ne pas avoir de limites était sa seule limite. Nous n'avons pas oublié l'insulte contre nos «pays de m...», qui a frappé l'opinion africaine par sa brutalité et un manque de tact assumé.

Est-ce de la démocratie? Sans doute, puisque le peuple pour lequel elle est mise en action la tient pour telle. Or, la démocratie ne vaut que pour le peuple pour lequel elle s'active. Lui seul a la faculté d'accepter ou de récuser ses acteurs et, en fin de compte, de valider ce mode de choix des politiques devant l'animer. Se poser la question sur la validité des dernières élections américaines n'a donc aucun sens.

Et puis, à voir que ce pays est allé plus d'une fois jusqu'à exiger des recomptages de votes, et même à contester la victoire proclamée d'un candidat, nous fait nous demander: est-ce de la démocratie? Ne devrait-il pas y avoir une autre façon de faire et de dire que celle que nous avons l'habitude de voir chez les politiciens chez nous?

C'est une exagération, certes. Pour l'heure, les Etats-Unis ne s'acheminent pas vers une guerre civile, même si le candidat républicain a clairement fait savoir qu'il ne reconnaîtrait pas une autre victoire que la sienne. Les institutions américaines tiennent solidement. L'économie de la première puissance mondiale est forte. Il reste toutefois que les questions que suscitent les péripéties de sa campagne électorale interrogent.

Albert S. MIANZOUKOUTA

30% du montant du besoin de l'appui pour l'amélioration des capacités opérationnelle et techniques de son entité et l'ADPME couvre les 70% restants.

A l'issue de cette cérémonie, les entreprises bénéficieront d'un accompagnement sur 12 mois qui combineront conseils, formation, métier, gouvernance et gestion en vue de les inscrire sur une dynamique de croissance et de pérennité de leurs activités. «Ce processus servira également d'effet de levier pour la mobilisation des fonds auprès des institutions financières sous la garantie du FIGA», a indiqué Aimé Blanchard Linvani.

Mme René Diane de l'établis-

de mettre à leur disposition un soutien technique et organisationnel pour renforcer leur compétitivité sur le marché. «Un critère a prévalu sur la sélection de ces entreprises, celui de consommer Congo. Nous avons donné la priorité aux entreprises gérées par des Congolais», a-t-elle indiqué.

Et d'ajouter: «Le tour est donc venu pour vous de remplir votre part de contrat ou de responsabilité en étant productif et prospère sur le marché. Ne lâchez rien car la voie est rude mais la destination glorieuse. Le Gouvernement a besoin de vous. Quelle que soit votre taille ou votre capital de départ, sachez que vous êtes un maillon essentiel dans la poursuite de notre longue marche vers le développement. C'est vous qui allez créer des emplois et réduire le chômage des jeunes dans le pays aux côtés des pouvoirs publics; vous êtes des acteurs essentiels pour la diversification de notre économie; sachez donc dès maintenant quitter les gradins pour devenir les acteurs du développement; sachez que vous avez un devoir envers l'Etat. Vos entreprises devront être des entreprises citoyennes qui respectent les lois de la République et contribuent à la création d'emplois pour d'autres jeunes. Vous avez reçu de l'Etat qui attend de vous que vous puissiez aller de l'avant», a conseillé la ministre aux bénéficiaires.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ADPME

Remise de kits à des bénéficiaires du Fonds d'appui au développement des petites et moyennes entreprises

Il s'agit des appuis matériels et équipements de production pour améliorer la capacité opérationnelle et technique de ces micros, très petites et petites entreprises. Le coût global de cette subvention s'élève à 30.630.989 FCFA dont 9.184.011 FCFA correspondant à l'apport des entreprises et 21.441.968 FCFA à la subvention de l'Etat. La cérémonie de remise officielle de ces kits a eu lieu le jeudi 31 octobre 2024 sous le patronage de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en présence d'Aimé Blanchard Linvani, directeur général de l'Agence pour le développement des petites et moyennes entreprises.

Ces appuis directs ont été initiés dans le cadre du FADPME pour répondre de façon graduelle aux opérations de subvention à coût

partagé en matériels et en équipements, en association avec les services de développement d'entreprises.

L'entreprise bénéficiaire couvre



La ministre remettant un échantillon de kit à un bénéficiaire

sement «Kudia» a, au nom de tous les bénéficiaires de ces appuis directs, remercié la ministre d'avoir pensé à eux «pour que nous puissions donner de l'espoir à ceux qui veulent nous rejoindre dans cette aventure», a-t-elle déclaré.

Elle a rassuré la ministre que ces matériels et équipements seront utilisés à bon escient. Jacqueline Lydia Mikolo a expliqué que les micros, très petites et petites entreprises ont été sélectionnés à l'issue des missions de diagnostic au cours desquelles leurs besoins en équipements et matières premières ont été évalués, afin



TIMER, spécialisée dans le conseil et l'accompagnement aux entreprises, recrute pour le compte de son client, acteur de premier plan dans l'industrie agroalimentaire :

Intitulé des postes à pourvoir

Code

- * Un (1) Ingénieur Automaticien Chef de Service Régulation (H/F)...001-IACSR/10-24
- * Un (1) Responsable Service Chaudronnerie (H/F).....002-RESEC/10-24

Pour prendre connaissance des détails de chaque offre, veuillez consulter notre site web : www.timercg.com cliquez sur l'onglet **JOBS** «suivez les instructions» ou renseignez-vous sur nos réseaux sociaux :



https://www.linkedin.com/in/societe-timer-21bb1bb5/?lipi=urn%3Ali%3Apage%3Ad_flagship3_feed%3Bp45kNRJ7SnKRhCECoJw%2FDg%3D%3D



<https://www.facebook.com/SolutionTimer>

Modalités de candidature :

Envoyez, en indiquant le titre du poste et son code, votre curriculum vitae (CV), lettre de motivation (en une page maximum), récépissé de l'ACPE, reprographies en couleur des trois (3) derniers diplômes et certificats des expériences professionnelles au plus tard le **25 novembre 2024 à 17h30** par courriel à l'adresse : recrutement@timercg.com ou postuler directement via notre plateforme en suivant les instructions de l'onglet **JOBS**.

Les candidatures sont exclusivement envoyées par courriel. Toute candidature reçue postérieurement au délai fixé et tout dossier incomplet ne seront pas pris en compte.

Pour tout renseignement contactez-nous : (+242) 06 521 4141 / 04 074 4959 – contact@timercg.com

ETUDE de Maître Guy Parfait MOUKOUITI

Notaire à Pointe-Noire

101, Avenue Marien NGOUABI (Bord-Bord), Immeuble NGUELE, 1^{er} escalier, 2^{ème} étage, enceinte GRANDE ECOLE DE MANAGEMENT ET DE TECHNOLOGIE (GEMT),
Zone Air Liquide, Pointe-Noire, Centre-ville,
Téléphones : 06 681 71 64 / 05 556 05 14,
E-mail : moukouguyparfait@gmail.com

ANNONCE LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Guy Parfait MOUKOUITI, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, le 29 mars 2024, enregistré à Pointe-Noire Centre, le 19 juin 2024, sous Folio 113/11, numéro 4595, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SOCIETE DE MOUILLAGE CONGOLAISE », en sigle « SMC » ;

Forme : Société A Responsabilité Limitée ;

Capital Social : Trois Millions (3 000 000) de F.CFA, divisé en Trois Cents (300) parts sociales de Dix Mille (10 000) F.CFA chacune, numérotées de 1 à 300, entièrement libérées ;

Siège Social : Pointe-Noire, Avenue Germain BICOUMAT, Centre-ville, Arrondissement 01 E.P. LUMUMBA ;

Objet Social : La Société a pour objet :

- Réparation et soudage des navires ;
- Inspection des navires ;
- Maintenance des coques de navires ;
- Nettoyage des hélices et crépines ;
- Renflouage, démantèlement et découpage de pipes line ;
- Mise à disposition du personnel ;
- Plongée sous-marine.

Et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Gérant Statutaire : La Société est gérée par Madame **Yengui Christele FILA**, nommée pour une durée indéterminée et jusqu'à décision contraire des associés ;

Immatriculation au RCCM : Le 04 juillet 2024, sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B12-00126**.

Pour Avis
Maître Guy Parfait MOUKOUITI
Notaire

CONTRIBUTION DE CRS DANS L'IMPLEMENTATION DE LA SANTE COMMUNAUTAIRE AU CONGO

RÉDUIRE LE PALUDISME EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Trois fois par semaine, Fernand Sel, Mouidi Beu Monsang et Hugues Bouiti enfilent leurs bottes de pluie et attrapent leurs sacs à dos. Ils partent tôt le matin pour rejoindre les communautés du district sanitaire de Mvoumvou, dans la ville de Pointe-Noire, en République du Congo. L'équipe passera sa journée à faire du porte-à-porte pour vérifier si les familles ne présentent pas de signes de maladie, notamment le paludisme, la tuberculose, le VIH, la malnutrition et la diarrhée, et pour s'assurer que les enfants sont à jour dans leurs vaccinations systématiques.

En tant qu'agents de santé communautaires, Fernand, Mouidi et Hugues jouent un rôle important dans la détection précoce et le traitement de certaines des maladies les plus courantes et potentiellement mortelles en République du Congo. Ils ont été formés pour identifier les signes et les symptômes de ces maladies et pour administrer des tests rapides de paludisme. Le paludisme reste l'une des principales causes d'hospitalisation et de décès dans le pays, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. «Quand la communauté souffre, ça me fait mal», dit Fernand. «Je suis donc dans la communauté pour aider à améliorer leur santé.»

Chaque travailleur transporte des pilules de traitement du paludisme et d'autres médicaments en vente libre pour traiter les symptômes, tels que la fièvre ou les courbatures. Les cas plus compliqués sont référés à un hôpital ou à un centre de santé à proximité pour des tests et des soins supplémentaires. Les travailleurs fournissent ces services de base gratuitement, dans

le cadre du Projet de lutte contre le paludisme en République du Congo, mis en œuvre par Catholic Relief Services en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Population, avec un financement du Fonds mondial. Une telle détection précoce est essentielle car les gens attendent souvent trop longtemps avant de se faire soigner.

«Ce n'est pas très facile d'aller à l'hôpital à cause du coût», explique Mireille Soungou, une membre de la communauté qui a été testée positive au paludisme lors d'une visite des agents de santé communautaires. «Je suis contente de ces visites parce qu'avant je ne le savais pas, j'avais l'occasion de passer un examen et de recevoir gratuitement le traitement contre le paludisme.»

Pour réduire davantage le fardeau du paludisme, le Ministère de la Santé, en partenariat avec CRS et d'autres organisations, organise une distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action tous les deux ans, en plus de la distribution habituelle aux femmes enceintes lors de leur première consultation prénatale. L'objectif est d'atteindre chaque famille avec au moins une moustiquaire gratuite. Dans le même temps, les agents de santé communautaires rappellent



Fernand Sel, à gauche, et Hugues Bouiti, à droite, font du porte-à-porte dans le département de Pointe-Noire en République du Congo pour vérifier que les familles ne présentent pas de signes de maladies telles que le paludisme, la tuberculose, le VIH, la malnutrition et la diarrhée, et pour s'assurer que les enfants ont été vaccinés. Photo par Jennifer Lazuta/CRS



Hugues Bouiti, agent de santé communautaire, consulte Mireille à son domicile. Elle souffre de fièvre, de fatigue et d'une perte d'appétit depuis quelques jours. Elle est testée positive au paludisme, alors il lui donne une série de pilules de traitement à prendre et prendra de ses nouvelles dans quelques jours. Photo par Jennifer Lazuta/CRS

aux gens les mesures de prévention, telles que l'élimination des eaux stagnantes où les moustiques se reproduisent, la fréquentation des centres de santé lorsque des signes de paludisme apparaissent

et le fait de toujours dormir sous les moustiquaires. Les crieurs publics amplifient encore ces messages, en parcourant les communautés avec des mégaphones et en donnant des mini-séances de sensibilisation.

«Si nous parvenons à éradiquer ou à réduire le taux d'infection, cela réduira la morbidité», déclare le médecin-chef du district sanitaire de Mvoumvou, le Dr Livelene Lascard Adjouono. «Nous devons nous débarrasser de l'eau stagnante et nettoyer l'environnement. Les gens

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la santé de la population de la République du Congo en réduisant le fardeau humain et socioéconomique du paludisme dans le pays, en mettant l'accent sur :

1. Limiter ou éradiquer les moustiques et autres insectes vecteurs de maladies grâce à la campagne de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée.
2. Mise en place d'une prise en charge des cas de femmes enceintes et d'enfants de moins de 15 ans par les établissements de santé publics et confessionnels.
3. Améliorer la gestion intégrée des cas à l'échelle communautaire.



Sarah Mokane s'apprête à dormir avec son fils de 3 mois, Jean Claude, sous une moustiquaire insecticide longue durée chez elle, dans le district sanitaire de Mvoumvou, en République du Congo. Photo par Jennifer Lazuta/CRS

doivent venir dès les premiers symptômes pour obtenir un traitement. La campagne de distribution de moustiquaire contribue à faire baisser le taux.

Projet de lutte contre le paludisme au Congo et Renforcement du Système de Santé, 7^e Cycle de Financement du Fonds mondial de lutte contre le VIH/Sida, la Tuberculose et le Paludisme (GCT7).

taire. 4. Renforcement du système de santé : le système de santé communautaire, le système d'information Sanitaire, Ressources humaines de la santé, le système de la surveillance épidémiologique, le système du laboratoire national et le Système de la Chaine d'approvisionnement.

SESSION CRIMINELLE DU TGI DE BRAZZAVILLE

L'opinion nationale attend des réponses face à la montée de la criminalité

En présence du garde des Sceaux, ministre de la Justice des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Wilfried Binin-ga, et du premier président de la Cour Suprême, Henri Bouka, le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Jean Ngombo, a procédé mercredi 23 octobre 2024 à l'ouverture so-lennelle de la session criminelle du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville. Elle sera close le 8 mars 2025.

Avec 71 affaires inscrites à son rôle, cette session témoigne de l'ampleur des enjeux judiciaires auxquels la société congolaise est confrontée. Chaque affaire porte en elle des histoires de vie, des enjeux sociaux et des implications légales qui nécessitent une attention méticuleuse et une délibération équitable. Les premiers procès ont porté sur le meurtre d'Anne Félicité Massamba-Débat et de Van-Bauer Ibara, étudiant en master à la faculté de Droit, assassiné par les «Bébés noirs» en août 2024 à Talangai.

Les 50 jurés tirés au sort dans chaque juridiction relevant des tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Brazzaville (Gamboma, Djambala, Kinkala, Kindamba), qui avaient prêté serment, joueront un rôle crucial dans ce processus. Ils incarnent la voix du peuple dans le système ju-

diciaire, apportant avec eux leurs perspectives diverses pour aider les juges à prendre des décisions justes et impartiales.

L'avocat général, Priva Roméo Patchel Itoua, a souligné l'importance de leur mission en demandant de mettre de côté les sentiments personnels, la haine et tous autres préjugés qui pourraient obscurcir leur jugement.

Ce rappel à l'objectivité et à l'impartialité est fondamental dans un système judiciaire qui se veut juste et équitable. Il réaffirme l'engagement du tribunal à maintenir l'intégrité du processus judiciaire et à garantir que chaque accusé reçoive un procès équitable, où les faits et la loi prévalent sur les émotions et les opinions personnelles.

Au nom de Me Christian Eric Loko, bâtonnier du barreau de Brazzaville, Me Alphonse Dianguitokoulou s'est réjoui



Ouverture de la session criminelle à Brazzaville

de l'ouverture de cette session criminelle, en soulignant qu'à travers les audiences, il devra être question de «chercher un coupable, mais pas un coupable à tout prix». Et à l'endroit des jurés, il a indiqué que de leur «réponse à chaque question posée dépendra le sort de chaque accusé. Sachant qu'il «vaut mieux 100 coupables en liberté qu'un seul innocent en prison», a-t-il soutenu.

Jean Ngombo a rappelé la noblesse, mais aussi la contrainte de la fonction du juré. A commencer par leur attitude, leur assiduité, leur probité morale et surtout l'éveil de leur sens de responsabilité. «Ils seront appelés ensemble avec les magistrats à sculpter, à établir

la culpabilité et à prononcer les peines correspondantes à certains des compatriotes qui se sont écartés du comportement acceptable par tous. Pour ce faire, la justice sentimentale, de la peur ou de la vengeance est à bannir. Puisque l'opinion nationale attend des réponses face à la montée de la criminalité dans les familles, les quartiers, les villes et les campagnes», a-t-il déclaré.

Aux magistrats, Jean Ngombo a estimé qu'ils ne sont pas exempts de reproche. «Il faut recadrer les responsabilités des uns et des autres sur cette chaîne d'intervention de l'action pénale. Il en va de la sécurité de tous», a-t-il conclu.

Gaule D'AMBERT

FORET

La réactualisation des entités liées à l'accord TRIDOM

Le Comité Tri national de planification et d'exécution du tri-national Dja-Odzala-Minkébé (CTPE-TRIDOM) a tenu le 18 octobre 2024 sa réunion à Ouesso, dans le département de la Sangha. Organisée par le secrétariat exécutif de la Commission des Forêt d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui de la coopération technique allemande (GIZ), à travers le projet «Biodiversité et Développement Durable du Paysage Tri-National Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM)», elle a été présidée par Edouard Denis Okouya, préfet du département de la Sangha.

Cette rencontre faisait partie du processus de ré-opérationnalisation des instances de l'accord TRIDOM et visait à atteindre des objectifs spécifiques, d'élaborer un projet de plan de travail biennuel consolidé; discuter du protocole d'organisation et de réalisation des patrouilles dans les aires protégées situées au-delà de 20 kilomètres de part et d'autre de la frontière y compris les procédures judiciaires; faire



Pour la postérité

un état des lieux des postes TRIDOM et tenir à disposition un recueil des lois sur la gestion des ressources forestières des pays du TRIDOM; préparer le prochain CTSA.

Les participants ont suivi des présentations de recueils des textes régissant la gestion des forêts et de la faune des trois Etats-parties, respectivement par MM. Achille Mengamenya, conservateur du Parc National de Nki, Eric Kinzonzi, conservateur adjoint du Parc National d'Odzala-Kokoua, et Guy Ghislain Ibinga Sana, conservateur du Parc National de Mwagna. La présentation du protocole de LAB, par M. Roger Kabelong, consultant GIZ.

Les présentations ont été suivies de travaux en groupes sur les thèmes comme: identifier les activités à mettre en œuvre pour les composantes 1 et 4 du plan de travail; le cadre institutionnel; le renforcement des capacités et communication; identifier les activités à mettre en œuvre pour les composantes 2 et 3 du plan de travail; technique et opérationnel et la cogestion/Eco-développement.

Au terme de ces travaux de trois jours, les participants ont formulé quelques recommandations. Il s'agit de mettre en place une stratégie de mise en œuvre du PTB en vue de son opérationnalisation; procéder à la révision de l'accord

TRIDOM; prendre en compte des questions du développement durable; élaborer des protocoles indispensables au bon fonctionnement de l'ACCORD (protocole de développement durable au profit des communautés); sensibiliser et former les différents acteurs par segment du paysage TRIDOM, sur les dispositions de l'accord; créer une plateforme de concertation des élus locaux; mettre en place un mécanisme de gestion des conflits homme-faune; réhabiliter les postes transfrontaliers de l'espace TRIDOM et développer une stratégie d'éco-tourisme dans le TRIDOM.

LAWILA

COUP D'OEIL EN BIAIS

Lu pour vous «Le Congo tout proche du dépôt de bilan»

Dans un article du 1^{er} novembre 2024, le journal en ligne AfriMag affirme que l'agence de notation financière Standard & Poor's (S&P) Global Rating) a abaissé, mardi 30 octobre, les notes de crédit souveraines à long et à court terme en monnaie locale du Congo-Brazzaville de «B-/B» à «CC/C». Même sanction pour le rating concernant les emprunts souverains en devises qui passent de «B-/B» à «CCC +/C», assorti de perspectives négatives. Ce qui signifie que d'ici six mois, si la situation financière du pays n'évolue pas, sa note souveraine pourrait être dégradée pour se situer dans la redoutée catégorie de «défaut», celle qui regroupe des Etats en dépôt de bilan.

Au milieu du chaos

Les Congolais qui n'en avaient pas l'habitude, n'hésitent plus à exprimer leur ras-le-bol. Les revendications pourraient devenir récurrentes. Grève à l'Université Marien Ngouabi depuis plus d'un mois, au CHU de Brazzaville depuis la semaine passée, à l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba d'Oyo, des personnels de la direction générale du Budget, de la Société de transport public urbain (STPU), d'Averda, du Chemin de fer Congo océan (CFCO), etc. Arriérés de pensions et de salaires dans les mairies et à la Caisse de retraite des fonctionnaires, ajoutés aux récurrentes pénuries de carburant et de coupures d'électricité font encore monter la tension. Le malaise des Congolais est de plus en plus perceptible. Le pays n'avait plus connu une telle série de manifestations depuis 1990, avant la Conférence nationale souveraine de 1991. Le Gouvernement est accusé de ne pas être à l'écoute et l'opposition essaie de récupérer la fronde. Pour Romain Manangou, «l'échec d'une forme de gouvernance est patent. Personne ne peut le contester». Une critique partagée par Clément Mierassa, autre opposant avisé: «Le pays est mort. Il est en faillite, il est dans le chaos».

Un journaliste de Télé-Congo agressé chez lui par des inconnus

Aux revendications sociales de ces dernières semaines s'ajoute maintenant l'inquiétude suscitée par une criminalité galopante à Brazzaville. Chaque jour, des bandits dictent leur loi en toute impunité. Des crimes et délits sont dénoncés. Jeudi 30 octobre 2024, par exemple, des assaillants ont fait irruption dans une parcelle du quartier Nkombo-Matari, à hauteur de l'arrêt de bus «Forage». Ils ont tenu en respect les occupants, tous des locataires, parmi lesquels le journaliste Duclair Pan de Ngué de Télé-Congo. Celui-ci a été tailladé aux doigts et aux genoux par les agresseurs, plus d'une vingtaine de malfrats munis d'armes blanches, selon un témoignage. Ses agresseurs voulant s'en prendre à sa petite famille, il a été contraint, sous la menace, de les laisser emporter une somme de 250.000 francs CFA, sa carte monétique et son téléphone portable. Chez son voisin, les assaillants auraient ravi également de l'argent et un ordinateur portable. Ils ont disparu dans la nature. La prison ne leur fait apparemment plus peur. Les Brazzavillois vivent maintenant dans une certaine psychose de ces vols à main armée, alors que la police promet toujours de les sécuriser.

Energie électrique du Congo avance à contre-courant

Un pas en avant, deux pas en arrière. On ne sait plus sur quel pied danser avec l'énergie électrique du Congo (E²C) tant la société fête un jour l'exploit d'avoir réparé les pylônes de la ligne THT qui s'étaient effondrés pour, au lendemain, replonger de plus belle plusieurs quartiers de Brazzaville dans le noir. Les habitants de ces quartiers sont déçus. La direction de E²C ne donne aucune explication aux abonnés de ces quartiers où les coupures s'accompagnent, souvent, de l'insécurité.

Brazzaville, capitale des pénuries

Les visiteurs qui débarquent dans la capitale congolaise n'en croient pas leurs yeux. Brazzaville est une ville adossée sur le deuxième plus grand et plus puissant fleuve du monde, et pourtant il y a toujours des pénuries d'eau dans les robinets de La Congolaise des eaux (LCDE), ex-SNDE; le Congo est le troisième pays producteur de pétrole du Golfe de Guinée, et pourtant dans les stations d'essence, à Brazzaville, il y a toujours des queues à cause des pénuries répétées du carburant; enfin les délestages d'électricité qui plongent des quartiers entiers dans le noir, à tour de rôle, malgré l'existence des grandes rivières au Congo. Que penser de tout cela?



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_25_RFGS_293247

Objet	Construction des Latrines, Blocs Magasins, Cuisines et l'installation des pompes à motricité humaine dans les départements de la Cuvette et Bouenza
Date de l'appel d'offres	31 octobre 2024
Date de clôture	21 novembre 2024 à 17 heures

Catholic Relief Services –USCCB (CRS), est l'agence d'aide humanitaire et de Développement d'Outre-Mer de la Conférence Épiscopale des Evêques des États Unis d'Amérique. Dans le Cadre de la mise en œuvre de son plan d'action, (Catholic Relief Services-CRS), lance le présent avis d'appel d'offres pour la sélection d'entreprises, d'associations, d'ONG, ou tout Groupement de prestataires qualifiés pour l'exécution des travaux de construction des Latrines, Blocs Magasins, Cuisines et l'installation des pompes à motricité humaine dans les départements de la Bouenza et de la Cuvette. Le marché est subdivisé en trois (3) lots :

Lots	Désignation	Localisations
Lot 1	Construction de Blocs de latrines à 3 cabines doté de dispositif de lavage de main en maçonnerie (DLM) et l'accès aux personnes à mobilité réduite.	Bouenza : 3 sites situés dans les Districts de Mouyondzi et Bouansa. Cuvette : 3 sites situés dans les Districts d'Owando, Boundji et Oyo.
Lot 2	Construction de Blocs de Magasins et Cuisines avec foyer amélioré.	Bouenza : 4 sites situés dans les Districts de Loudima Mouyondzi. Cuvette : 4 sites situés dans les Districts d'Owando, Boundji et Oyo.
Lot 3	Construction des forages équipés de pompes manuelles VERGNET de type HYDRO-INDIA 60, entourés des murets en maçonnerie équipés d'une margelle pour la protection de la structure.	Bouenza : 2 sites situés dans les Districts de Loudima. Cuvette : 3 sites situés dans les Districts d'Owando et Boundji.

Tout soumissionnaire désireux d'avoir le dossier d'appel d'offre ou d'autres informations complémentaires peut adresser sa requête à l'adresse grace.mouzabakani@crs.org, copie à bidcg@crs.org ou appeler le 05 699 78 39 au minimum 5 jours avant l'expiration de cet appel d'offre.

JUSTICE

Des présumés trafiquants d'ivoire dont un greffier en chef bientôt à la barre

Quatre individus interpellés avec trois pointes d'ivoire les 22 et 23 octobre 2024, à Dolisie, dans le Département du Niari, sont à la barre ce 8 novembre au Tribunal de Grande Instance de cette ville. Au départ, deux individus avaient été pris avec des défenses d'éléphants. Après qu'ils avaient dénoncé, deux autres suspects, dont le greffier en chef au Tribunal de Dolisie, avaient été arrêtés quelques heures après.



Les présumés trafiquants et les ivoires morcelées

Pour mémoire, l'opération avait été effectuée conjointement par les éléments de la Région de Gendarmerie du Niari et des agents de la Direction départementale de l'Economie forestière, appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), après une information reçue faisant état d'une transaction sur des pointes d'ivoire. Ces trafiquants présumés, sauf changement de dernière heure, sont devant les juges du Tribunal de Grande Instance de Dolisie aujourd'hui, pour répondre de leurs actes. Les trois pointes d'ivoire saisies étaient morcelées en neuf. Six morceaux, soit deux pointes d'ivoire, portaient les signes des scellés d'une ancienne affaire datant de 2021 au Tribunal de Grande Ins-

tance de Dolisie. Enquêtant à cet effet, les agents de la force de l'ordre ont mis la main sur le greffier en chef. Celui-ci aurait soustrait les scellés dont il avait la garde au magasin du tribunal et les aurait remis à l'un des trois individus interpellés, pour les vendre. La troisième pointe d'ivoire sectionnée en trois morceaux aurait été achetée, quant à elle, par l'un de ces quatre suspects au village Mbiribi, dans le district de Banda, (Département du Niari) et transportée à Dolisie pour être revendu. Les ivoires sont des trophées d'une espèce animale intégralement protégée par la loi 37- 2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. Celle-ci stipule en son article 27: «L'importation,

l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces animales intégralement protégées, ainsi que leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique». En décidant d'enfreindre volontairement cette loi pour des gains faciles, ces trafiquants présumés contribuent à réduire les efforts du Gouvernement qui œuvre pour la protection des espèces menacées de disparition. Ils encourent des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme, avec une amende de 5.000.000 de FCFA maximum conformément à la loi.

V.M.



PROJET D'APPUI AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET AUX COMMUNAUTES LOCALES POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES (DGM)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/DGM-CG/AEN-2024 (SERVICE DE CONSULTANT)

Secteur d'activité : environnement
Identification du Projet : P169610
Numéro de l'accord de don : TF-B5533

Intitulé de la mission : Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

1. La République du Congo a bénéficié d'une subvention du Mécanisme Spécial de Dons (Dedicated Grant Mechanism), DGM en sigle, qui est une initiative mondiale qui soutient la participation des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PACL) dans l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts et à promouvoir une gestion durable des forêts et des stocks de carbone forestier dans le cadre du processus REDD+. Les objectifs de développement du projet sont de promouvoir des moyens de subsistance durables pour les peuples autochtones et les communautés locales, et de renforcer leur capacité à s'engager dans la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre des processus (REDD+).

Le Projet DGM Congo est financé par le Programme d'Investissement pour la Forêt (FIP) et une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : l'appui des ménages et des GIECs travaillant dans le domaine de la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) à travers, (i) l'appui aux actions de cueillette durable des PFNL à valeur ajoutée tels que les péké (amande de l'Irvingia gabonensis, le payo, Irvingia excelsa), les feuilles de palmiers (Elaeis guineensis, Raphia sp., Sclerosperma sp. utilisées pour la couverture des toitures), la cola, les fruits sauvages, les larves blanches d'hanneton, les chenilles (sur les espèces forestières locales de Sappelli, d'Essia, et d'Olon), les feuilles de marantacée (pour l'emballage du manioc), le Gnetum africanum (coco), le poivre noir, les rotins, les perches et les asperges ; et (ii) à la domestication du Gnetum africanum.

Les appuis seront réalisés dans la zone du DGM Congo située dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala, en vue d'améliorer d'une part, les moyens de subsistance des PACL ciblées et de contribuer d'autre part, à la gestion traditionnelle et durable des ressources naturelles.

3. La prestation s'étalera sur une durée maximale de 360 jours.

4. L'Agence d'Exécution Nationale (AEN) du projet DGM-Congo invite les consultants à indiquer leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de présélection sont les suivants : Une reconnaissance légale en qualité d'ONG en République du Congo; avoir au moins 10 ans

d'existence ; exécution de 5 missions similaires, notamment des activités d'accompagnement des populations autochtones et communautés locales ; une expérience de 5 ans dans la formation et l'accompagnement des communautés locales et des populations autochtones et l'accompagnement des initiatives du secteur forestier et des PFNL; une expérience antérieure dans une tâche similaire avec la Banque Mondiale ou une institution internationale similaire sera préférée ; excellente compétence en rédaction de rapports, en communication et en capacité à produire des rapports de haute qualité; une capacité à travailler de manière autonome sous supervision limitée. Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres ONG pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Attestation de bonne fin d'exécution.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque Mondiale, Quatrième Edition Novembre 2020 («Règlement de Passation des Marchés»), qui énonce la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

6. Le consultant le plus qualifié sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant décrite dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Proposition simplifiée.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TdR) à l'adresse ci-après pendant les heures de bureau de 08 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.

Projet DGM-Congo

Case J.055 V – OCH MOUNGALI III

BP :481 Brazzaville - Congo

Téléphone : +242 06 473 73 78 ; 06 598 82 82

Courriel : cipivicaritas7@gmail.com

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en français déposés en deux (02) copies et un (01) original au siège du projet DGM –Congo, à l'adresse ci-dessus en version physique et électronique et porter expressément la mention «manifestation d'intérêt relatif au Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala» au plus tard le 14 novembre 2024 à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 04 novembre 2024

Le Coordonnateur de l'AEN du DGM – Congo

DGM-CONGO

Le Coordonnateur

AGENCE D'EXECUTION NATIONALE

Roch Borgia OTOUNGOU- NDZA,

ASSEMBLEE NATIONALE FRANCAISE

La Congolaise Nadège Abomangoli, première femme africaine à présider une séance

Pour la première fois dans l'histoire de la France, une femme noire, Nadège Abomangoli (LFI), née le 15 septembre 1975 à Brazzaville au Congo, a présidé une séance de l'Assemblée nationale, lundi 21 octobre 2024, en tant que vice-présidente. Il aura fallu attendre 235 ans pour atteindre ce moment historique. Cette première s'est produite lors de l'examen du projet de budget 2025 et a été largement saluée par de nombreux élus.



La Franco-congolaise Nadège Abomangoli

Lors de cette séance, Nadège Abomangoli est devenue la première femme noire à occuper le perchoir de l'Assemblée nationale. Éric Coquerel, président de la Commission des finances, a ouvert la séance en soulignant cet événement marquant, exprimant sa «grande joie» de parler sous ses auspices. Éluée en Seine-Saint-Denis, Nadège Abomangoli a reçu de nombreux hommages de la part de ses collègues, notamment des Insoumises, car elle est membre de La France Insoumise (LFI). Clémence Guetté, également vice-présidente de l'Assemblée, a souligné :

« Fierté immense, insoumise au combat ». Mathilde Panot a affirmé : « Immense fierté, après Clémence Guette, 1ère vice-présidente de l'Assemblée, de voir ce soir Nadège Abomangoli présider l'Assemblée ; la première femme noire au perchoir de l'Histoire est insoumise et fière de l'être ». Éric Coquerel, l'un de ses collègues, a rappelé l'importance de ce moment historique en saluant sa collègue de LFI : « Je suis très heureux de parler sous vos auspices. Nadège Abomangoli est déjà une pionnière, ayant été nommée en juillet la première femme noire vice-présidente de l'Assemblée ».

Le Dr. Debora Kayembe a félicité cet accomplissement : « Les femmes noires et leurs prouesses ; Nadège Abomangoli préside pour la première fois la séance de l'Assemblée nationale française ; félicitations ». Slimane Tirera, chef de projet senior à Paris 2024, a également exprimé sa fierté. L'honorable Christian Emmanuel Fotso a également déclaré : « Très heureux de savoir qu'aujourd'hui, avec la France qui court vers une ségrégation raciale, une femme noire était au perchoir ce soir pour une première fois de l'histoire de la France ».

Alain-Patrick MASSAMBA

INONDATIONS CATASTROPHIQUES EN ESPAGNE

Plus de 150 morts et plusieurs dizaines de disparus à Valence

Jusqu'au 2 novembre, un deuil national de trois jours a été en vigueur dans le pays qui a été frappé dans la nuit du mardi du 29 au mercredi 30 octobre par les pires inondations depuis les années 1980. Le dernier bilan fait état d'au moins 158 morts, dans la région de Valence principalement, la plus touchée, où s'est rendu Pedro Sanchez, le Chef du Gouvernement, jeudi 31 octobre. Jeudi 31 octobre, il y avait encore des dizaines et des dizaines de personnes portées disparues dans le Sud-Est du pays.



Un chambardement témoignant de la furie des eaux

Des images d'apocalypse, de rues transformées en torrent et des montagnes de voitures, ont fait le tour du monde. Ce que beaucoup appellent déjà, « la pire goutte froide du siècle », a commencé à se déplacer vers la Castille-La Manche et surtout l'Andalousie. Assurant que, « tous les moyens seront mis à disposition pour se remettre de cette tragédie ». Précisant que Pedro Sanchez, le Premier ministre espagnol a appelé, jeudi dernier, les habitants de la région de Valence, « dévastée par des inondations meurtrières à rester chez eux et à écouter les appels de secours d'urgence, le risque étant encore présent. L'épisode de mauvais temps à l'origine de ces inondations continue », a-t-il indiqué. Le roi Felipe VI a, pour sa part, annoncé que l'épisode météorologique n'est pas encore terminé. Il a souligné que dans

certains cas, il y a toujours des prévisions de risque, dans une référence apparente à l'annonce par l'Agence nationale de météorologie, d'une alerte rouge, pour province de Castellon, située au Nord de Valence. Les habitants ont été surpris par la violence inouïe du phénomène, des immenses vagues d'eau boueuse ont dévalé les rues de Letur, petit village de montagne dans la province d'Albacete, emportant tout sur leur passage. Dans la banlieue de Valence, la situation reste très difficile. On assiste depuis là, à un véritable exode de la population qui quitte Palporta et Picanya, deux zones particulièrement touchées en banlieue de Valence, qui dénombrent le plus de victimes. Ces habitants partaient à pied rejoindre Valence avec leurs animaux de compagnie et des sacs ou valises pour aller loger chez des proches. D'autres ont pré-

férent restés sur place, malgré le manque d'eau et d'électricité, toujours pour garder leurs maisons, alors que des vols et pillages de supermarchés ont été recensés. Des agents de la Croix-Rouge et un millier de militaires de l'unité de secours continuent à quadriller la région à la recherche de disparus. Pendant ce temps, des milliers de personnes sont parties à la recherche de leurs véhicules. On estime qu'au moins 5000 ont été totalement détruits par cette tempête d'une violence inouïe, tout comme des édifices, des ponts, des routes. Les trains rapides entre Valence et Madrid ont été suspendus, deux autoroutes sont toujours coupées, encore jonchées de camions renversés. C'est en tout cas déjà une véritable catastrophe nationale !

A.-P. MASSAMBA

GABON

Le pays est-il devenu le nouvel allié de la «flotte fantôme» russe?

Depuis décembre 2023, la «flotte fantôme» russe, utilisée pour échapper aux sanctions occidentales sur le pétrole, enregistre de nombreux navires sous pavillon gabonais. Selon des sources, 40 pétroliers battant le drapeau du pays d'Afrique centrale ont récemment visité des ports russes.



Aperçu d'un navire constituant la flotte fantôme

Depuis le mois de décembre 2023, le Gabon a vu les demandes d'immatriculation de pétroliers comme le Sappho se multiplier. Selon le décompte des experts, ils sont 95 à être aujourd'hui rattachés à l'État d'Afrique centrale. Une récente étude de la Kyiv School of Economics pointe le phénomène du doigt. D'après ses chercheurs, le Gabon serait devenu l'un des nouveaux alliés de circonstance de la «flotte fantôme» mise sur pied par la Russie. « Moscou a recours à des juridictions de plus en plus opaques et le Gabon est l'une d'entre elles », souligne Benjamin Hilgenstock, économiste au sein de la Kyiv School of Economics. Cette flotte de navires, aussi appelée «flotte de l'ombre», est bien connue des chercheurs. Depuis le début de la guerre en Ukraine, les pays du G7 et de l'Union européenne ont imposé un embargo sur l'or noir de Moscou. Et la sanction est double. Non seulement, ils interdisent à leurs membres de s'en procurer, mais son prix est plafonné quand il est vendu à d'autres pays. Concrètement, si ces derniers achètent ce pétrole, ils le paient moins de 60 dollars le baril, bien en dessous des cours en vigueur sur le marché. Pour continuer à négocier au meilleur prix un brut vital pour son économie, la Russie aurait mis en place une «flotte fantôme» capable de contourner les sanctions occidentales. Un mécanisme déjà utilisé par le Venezuela et l'Iran pour échapper à l'embargo américain. Afin de passer sous les radars, le Kremlin fait appel à des tankers ni assurés, ni possédés par des sociétés installées dans des pays du G7. La Kyiv School of Economics estime ainsi qu'en juin 2024, ces navires ont transporté 4,1 millions de barils de pétrole par jour, qui

ainsi ont échappé au plafonnement des prix. Soit davantage que la production du Nigeria, de la Libye et de l'Angola réunis, le trio de tête des exportateurs africains. Quand les Occidentaux mettent en place les sanctions en juin 2022, Moscou enregistre d'abord ses navires sous pavillon libérien. « L'idée est de mettre le plus de distance entre la flotte fantôme et la Russie », explique Craig Kennedy, chercheur à l'université de Harvard, spécialiste de la flotte fantôme. Externaliser son registre est une pratique courante et tout à fait légale, confirme un porte-parole de l'Organisation maritime internationale. Mais « fin décembre 2023, les États-Unis se rendent compte que la société qui gère le registre libérien est basée en Virginie, aux États-Unis », raconte Craig Kennedy. Washington fait alors pression sur Monrovia et en quelques jours, tous les tankers associés à la «flotte de l'ombre» se voient retirer leur pavillon. C'est là que le Gabon entre en scène. En moins d'une semaine, des dizaines de pétroliers adoptent le passeport gabonais. D'après une source, sur les 95 tankers qui utilisent ce pavillon aujourd'hui, au moins 40 ont récemment visité des ports russes. Ces navires prennent ensuite la direction de la Chine, de l'Inde ou de la Turquie, des pays parmi les plus gros clients de Moscou.

Depuis septembre 2018, la gestion du pavillon gabonais est entre les mains d'une société émirienne, Intershipping Services. Sur son site, l'entreprise se présente comme le « seul représentant autorisé des autorités maritimes du Gabon », en vertu d'un accord signé à Libreville, avec le ministre des Transports de l'époque, Justin Ndongangoye. Solidaires de l'Ukraine, les Occidentaux tentent depuis plusieurs mois de limiter la capacité d'action de la «flotte fantôme». En juin 2024, les pays de l'Union européenne ont adopté des sanctions, notamment l'interdiction de l'accès aux ports des pays de l'UE, contre 27 navires qui ont contribué à l'effort de guerre de la Russie, dont des tankers ayant transporté du brut pour le compte de Moscou. De leur côté, les États-Unis établissent des listes de pétroliers qu'ils soupçonnent d'être membres de cette flotte. Engagé aux côtés de l'Union européenne dans la lutte contre la flotte fantôme, Paris reconnaît être informé de l'utilisation par cette dernière de navires immatriculés au Gabon. Une source diplomatique française confie que « des démarches sont engagées auprès des pays comme le Gabon pour les sensibiliser aux risques associés et leurs responsabilités au regard du droit maritime ».

Gaule D'AMBERT

ETUDE Maître Maurice MASSELOT NOTAIRE

B.P: 4866, téléphone: (242) 06 667.00.66 / 06 767.00.66
05 369.69.97
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

INSERTION LÉGALE

Aux termes d'une délibération en date du 04 juin 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société **LABOREX CONGO-SA** avec Conseil d'Administration, au capital social de 1.076.740.000 F CFA, ayant son siège social à Brazzaville, République du Congo zone industrielle de Mpila, boîte postale: **904, RCCM CG BZV09 B 1485** a, dans sa sixième résolution dont le procès-verbal est déposé au rang des minutes du Notaire soussignée en date à Pointe-Noire du 14 octobre 2024:

-Décidé de nommer **Monsieur MOTOKO MOKAKE Edouard**, demeurant Pharmacie Adèle, Avenue 3 Martyrs à Brazzaville (République du Congo), en qualité d'Administrateur pour une durée de trois (03) années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Pour avis

Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

CONFRERIE SAINTE RITA DE BRAZZAVILLE

En marche vers le jubilé de ses cinquante ans

En 1975, quelques chrétiens désireux de suivre Sainte Rita, une religieuse née à Roccaporena (Cascia), en Italie, comme modèle de leur vie, se rassemblaient en la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo pour des séances de prière. Le mouvement appelé au départ «Œuvre de Sainte Rita de Cascia», puis confrérie Sainte Rita, s'est développé au fil des années et a pris corps dans 45 paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. En 2025, elle aura cinquante ans.

J eudi 9 mai 2024, en la solennité de l'Ascension du Seigneur Jésus-Christ, en l'église Sainte Rita de Moukondo, à l'occasion de la messe de démarrage du pèlerinage annuel de la confrérie Sainte Rita, du 11 au 12 mai à la paroisse Sainte Claire de Djiri, Gilbert Bouetoumoussa, président du bureau diocésain, a annoncé les festivités du jubilé d'or. Pour célébrer avec éclat cet événement, le bureau diocésain de la confrérie Sainte Rita réuni en Conseil diocésain avec les bureaux paroissiaux, le dimanche 27 octobre 2024 dans la salle de la catéchèse de la Cathédrale Sacré-Cœur, a installé et envoyé en mission, les membres du Comité préparatoire et d'organisation de ce jubilé du cinquantenaire. L'objectif principal de ce Comité est de préparer et d'organiser cette fête qui s'annonce grandiose. Les festivités se célébreront en septembre-octobre 2025 selon le calendrier des activités qui sera élaboré. Ce Comité préparatoire, composé de 14 membres, est coordonné par Pascal Biozi Kiminou, de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangai. Pour réussir ce

jubilé d'or, le Comité préparatoire a mis en place huit commissions techniques de travail qui lui permettront de mener à bien les activités y relatives. Il s'agit de: liturgie et spiritualité; communication et médias, culture et histoire; protocole et sécurité; finances; logistique, transport et sonorisation; accueil, restauration et hébergement; santé; construction des infrastructures. Chacune des commissions est composée de dix membres coordonnée par un noyau de quatre



Les dévots du Sainte Rita s'apprêtent à célébrer le jubilé d'or

membres. Plusieurs activités tant liturgiques, spirituelles, culturelles que sportives sont prévues, notamment la causerie-débat sur la vie de la confrérie et ses oeuvres de charité. Le Comité compte sur la générosité de tous les dévots de Sainte Rita répartis

dans 45 paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, ceux de l'étranger ainsi que des personnes de bonne volonté. Aujourd'hui, la confrérie est présente dans tous les diocèses du Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

Composition du Comité préparatoire et d'organisation du jubilé d'or

- **Coordonnateur Général:** Pascal BIOZI KIMINOU (Saint Jean-Baptiste de Talangai)
- **Coordonnatrice Adjointe:** Amélie NKOUIKANI (Saint-Esprit de Moungali)
- **Rapporteur:** Barbe Nicolas MALELA (Saint-Augustin de la Tsimé)
- **Trésorière:** Valérie Marie Patricia MALANDA (Ndona Marie de Mfilou)
- **Membres:** - Jean Médard MALONGA (Saint Pierre Claver de Bacongo)
- Hardy Philémon NZINGOULA (Saint-Augustin de la Tsimé)
- Félix FILOULOU (Saint Ambroise de Nkoko)
- Laurent LOUFOUA (Notre-Dame du Rosaire de Bacongo)
- Henri GNONI (Saint-Augustin de la Tsimé)
- Aurélien LOUBAYI (Saint Charles Lwanga de Makelekelé)
- Virginie Huguette Christiane MITOLO (Saint Michel de la Base)
- Jean Louis NSILOULOU (Notre-Dame de suffrage de Moussosso)
- Jérica Constant MISSAKILA (Ndona Marie de Mfilou)
- Odette MAYEMBO (Sainte Bernadette de Casis)

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

L'abbé Davy Sanza Nzahou a célébré le 10^e anniversaire de son ordination sacerdotale

Le dimanche 22 septembre 2024 en la cathédrale Saint-Pierre de Pointe-Noire, l'abbé Davy Sanza Nzahou a célébré avec ses confrères dans le sacerdoce, ses 10 ans de vie sacerdotale. L'eucharistie qu'il a lui-même présidée était animée par la chorale Sacré-Cœur. Beaucoup de ses amis prêtres y ont pris part pour rendre grâce à Dieu du don de la fidélité qu'il a accordé à son serviteur.

Ordonné le 29 juin 2014, par Mgr Miguel Angel Olaverri, l'abbé Davy Sanza Nzahou a suivi le Seigneur avec un engagement indéfectible qui a survécu à toutes les péripéties que son ministère a connues. Cette messe a donc été, pour l'heureux du jour, un réel étonnement devant l'audace de Dieu qui, tout en connaissant ses faiblesses, a considéré et considère son serviteur digne d'agir en son nom et d'être témoin de l'Evangile au milieu du peuple des baptisés et du monde. C'est pourquoi, il a placé ses 10 ans de sacerdoce sous le signe de la reconnaissance, du sacrifice et de l'espérance.

Abbé Davy est prêtre du clergé de l'Archidiocèse de Pointe-Noire, détenteur d'un Master en Bible. Il a été en mission pastorale en France. Il est actuellement secrétaire-chancelier de Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire.

Dans sa prédication tirée de l'évangile de Saint-Marc (Mc9, 30-37), que l'église a proposé en ce 25^e dimanche du Temps ordinaire, il a invité le peuple de Dieu à être en union avec les prêtres dans la prière et à toujours prier pour les serveurs de Dieu. «Nous n'avons aucun



L'abbé Davy Sanza Nzahou



Les pères concélébrant, sœur Andrée Mirianise Boungou-Nsaka et l'heureux jubilaire

motif de fierté, d'orgueil, aucune raison d'être vaniteux. Nous n'avons qu'à rendre grâce au

Seigneur qui nous a choisis. Nous ne sommes pas les meilleurs de notre génération, de notre pa-

roisse, mais simplement, ceux que le Seigneur a bien voulu choisir non pas parce que nous avons fait des preuves, non pas parce que nous avons des mérites dont nous pouvons prévaloir, simplement, parce que le Seigneur nous aime. Il nous a choisis parce qu'il nous aime; nous n'avons pas été sélectionnés, mais élus. Ce grand ministère de l'élection divine [...] est toute gratuite», a dit l'abbé Davy.

Au cours de cette célébration, l'abbé Pascua Pambou Nzaou lui a rendu hommage, en témoignant ce qu'est l'abbé Davy, selon lui, un homme toujours souriant, un grand frère qui apporte toujours la joie là où il est. Un homme doux avec de bonnes qualités.

A noter que cette célébration eucharistique a aussi connu la participation de Sœur Andrée Mirianise Boungou-Nsaka, de la Congrégation des Sœurs de Sainte Famille D'Amiens, fille de la paroisse Cathédrale, qui rendait, à la même occasion, grâce à Dieu après ses vœux temporaires dans cette congrégation.

Madocie Déogratias MONGO

PAROISSE SAINT MICHEL DE MONT KAMBA (ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE)

L'abbé Louis Pambou nouveau curé

Les nouvelles affectations des ouvriers apostoliques au titre de l'année pastorale 2024-2025 ont été publiées par Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire. Les nouveaux curés prennent possession de leurs paroisses. C'est le cas de l'abbé Louis Pambou qui désormais, va paître les brebis de la paroisse Saint Michel de Mont Kamba. Il a été installé dans ses fonctions le dimanche 20 octobre 2024, 29^e dimanche du temps ordinaire B. La messe, concélébrée par plusieurs prêtres a été animée par les trois chorales paroissiales.



L'archevêque installant le nouveau curé

Mgr Abel Liluala a encouragé l'abbé Louis Pambou pour cette nouvelle charge, celle de paître les troupeaux, d'annoncer l'évangile aux paroissiens de Saint Michel et d'enseigner le peuple chrétien de Mont Kamba. Le prêtre doit être garant de l'intégrité de la foi catholique vécue et transmise, à travers les sacrements, les moyens de recevoir la grâce de Dieu qui sauve. Il est au service de la charité et de l'unité de la communauté.



Les prêtres concélébrant autour de l'archevêque

Qui est l'abbé Louis Pambou?

Né le 6 août 1965 à Dolisie, il a été ordonné prêtre le 12 juillet 1992 à la cathédrale Saint-Pierre Apôtre. De 1995 à 1999, il a été directeur de l'Imprimerie Saint-Joseph, puis vicaire à la paroisse Sainte Bernadette de Matendé à partir de 2001, avant de poursuivre ses études en France où il obtient un DEA en sociologie de conflit. En 2009, il rentre au pays et nommé curé de la paroisse Notre Dame de l'Assomption et économe diocésain de Pointe-Noire.

Avant la proclamation de la parole de Dieu, l'archevêque a remis au curé l'évangélaire, signe de pasteur qui écoute, rassemble la communauté autour de la parole de Dieu. L'évangélaire est un trésor pour la vie qu'il offrira en nourriture à ses frères.

Dans son homélie tirée de l'évangile de Saint Marc 10, 35-45, l'archevêque de Pointe-Noire a indiqué que l'Eglise célèbre ce jour le dimanche des missions et que tous sont appelés à être des missionnaires. «La mission nous concerne tous et nous sommes tous des missionnaires. Même dans nos maisons, papa et maman, chacun est en mission vis-à-vis de l'autre. L'homme est missionnaire devant sa femme et sa femme aussi. L'enfant est en mission aussi envers ses parents, car il peut interpellier ces derniers... Nous sommes des catéchistes, nous sommes appelés à annoncer la parole de Dieu partout où nous sommes. Ce que les missionnaires ont fait, c'est ce que nous devrions faire maintenant. Nous sommes appelés à évangéliser partout où nous sommes, mais en commençant dans nos familles», a dit Mgr Abel Liluala.

Le nouveau curé a renouvelé son engagement sacerdotal prononcé le jour de son ordination. Il s'est engagé à accomplir sa tâche comme collaborateur de l'archevêque, servir et guider, sans relâche le peuple de Dieu placé sous la conduite de l'Esprit Saint. Puis, il a été installé dans son fauteuil on lui remettant les clés de l'église et celles du Tabernacle.

A la fin de la messe, l'abbé Louis Pambou a annoncé ses ambitions, celles de travailler en synergie avec ses confrères et tous les paroissiens afin de poursuivre l'œuvre amorcée par ses prédécesseurs.

Enfin, le vice-président du Conseil paroissial a fait savoir que l'abbé Louis Pambou est chez lui. Nous allons travailler la main dans la main afin que la paroisse Saint-Michel devienne l'une des plus grandes de l'archidiocèse de Pointe-Noire.

Madocie Deogratias MONGO

VIENT DE PARAÎTRE

L'abbé David Ntelombila publie «Vivre l'amour au fil des jours dans le couple et dans la famille»

Publié aux éditions LMI à Pointe-Noire, et préfacé par l'abbé Albert Nkoumbou, ce nouvel essai de l'abbé David Ntelombila prépare les couples ou futurs couples chrétiens à constituer des foyers solides et responsables en puisant sur les ressources de la foi et de l'amour, en toute maturité.

L'abbé David Ntelombila traite à travers douze chapitres des thématiques majeures liées à la vie conjugale et familiale: le dialogue et la communication dans le couple, la prière en famille, l'éducation des enfants, le travail et les loisirs dans la vie conjugale, l'amitié et la sexualité dans le mariage chrétien (entre un homme et une femme), l'ouverture du couple à la famille et la société, la gestion des crises, etc. Le premier chapitre éclaire sur le sens des mots génériques amour, couple et famille, suivant la vision morale chrétienne. L'amour conjugal se vit dans le contexte chrétien, c'est-à-dire selon la Bible, entre un homme et une femme en vue de la procréation et de partager la joie d'être en-

semble au cours de leur pèlerinage terrestre. La mort seule devrait normalement séparer un homme et une femme unis dans le mariage car le vrai amour ne s'éteint jamais. Il doit être tout le temps entretenu par des gestes de tendresse, d'affection et d'amitié au quotidien. Les époux chrétiens sont des partenaires ou des alliés en vue du ciel. Dans les autres chapitres, l'essayiste s'attelle à promouvoir les qualités de l'amour véritable, pilier du bonheur et de l'épanouissement des couples et des familles. D'où quelques sous-titres assez révélateurs: l'amour centre de tout; comment renouveler l'amour au quotidien; la volonté d'aller plus loin; le rôle de la rencontre sexuelle; le pardon dans le couple; apprivoiser



les différences; le foyer une communauté qui prie; transmettre des valeurs... Voilà autant de méditations qui édifient sur la vie conjugale et font de ce volume de 210 pages un livre de chevet servant de guide par des conseils pratiques inspirés de la bible et de l'expérience des couples chrétiens pour la sécurité morale et spirituelle des couples et des familles face aux vents contraires qui semblent les fragiliser de l'intérieur comme de l'extérieur. Ce qui fait dire au préfacier,

l'abbé Albert Nkoumbou: «Voilà un océan houleux, vaste, sans horizon précis, dans lequel Vivre l'amour au fil des jours...», est plus qu'une simple bouée de sauvetage pour le couple et la famille.

Ce livre est, en effet, le fruit d'une longue expérience pastorale du prêtre aux côtés des couples et des familles dans le diocèse de Kinkala, dans l'archidiocèse de Brazzaville et dans le diocèse de Guadeloupe. Son message est destiné aux couples, aux fiancés, aux jeunes comme aux adultes, de même aux conseillers ou accompagnateurs des couples et des familles. Né le 29 novembre 1963 en République du Congo, l'abbé David Ntelombila est prêtre du diocèse de Kinkala depuis 1995. Il y exerce actuellement comme curé de paroisse.

Abbé Aubin Banzouzi

PARUTION

Une Bible en Kituba

Après le Nouveau Testament en vili, SIL Congo poursuit son œuvre de mise en valeur des langues congolaises en facilitant la traduction de la Bible dans les langues maternelles et la rend disponible pour la communauté. Ainsi, le samedi 19 octobre dernier à Pointe-Noire, l'équipe de cette organisation à but non lucratif a organisé une journée de lecture publique des textes en Kituba de l'Ancien Testament qui est en cours d'achèvement.

Cette journée s'est déroulée en présence de nombreux fidèles des différentes religions chrétiennes de la ville de Pointe-Noire et du directeur de SIL Congo, Thalianne Zaou-Goma. Dans son objectif principal, SIL Congo veut faire en sorte que la traduction de la bible se fasse dans le plus de langues du Congo. Cela permettra à ceux qui ont des difficultés avec la langue française d'être en mesure de comprendre les écritures saintes dans une langue maternelle et d'être aussi en mesure de la lire. La traduction de l'Ancien Testament en Kituba a commencé en 2013, six ans après la publication du Nouveau Testament. Cette journée a été l'occasion de faire la lecture de certains textes en Kituba devant le public, afin d'écouter, et d'échanger avec les invités en leur demandant si cette évolution peut se poursuivre. Pendant la lecture, tous les participants ont donné leur avis qu'afin que les traducteurs puissent achever leur travail. Ce labeur s'est fait grâce à la participation des hommes et des femmes, pasteurs et laïcs. La de-

mande des traducteurs de SIL Congo à l'ensemble des communautés, est de prier pour une relecture finale de toute la Bible en Kituba dans des jours proches. En faisant la lecture en kituba, Jeannette Mikouiza Ndandou a choisi le passage de Luc (Luc11, 2-4, mutindu ya kusambila). «*Ntangu beno ke sambilaka, beno wanda vae mutindu bantu ya bantimazole. Bawu ke zolaka sambila ya kutelama na kati ya bayinzo ya lusambulu, mpe na magambu....*» Après la lecture publique, il y a eu un moment d'inter-



Les participants à la cérémonie

cession afin d'implorer la grâce divine sur la finition de cette œuvre. Clôture de la cérémonie, le directeur de SIL Congo a affirmé: «Ce moment fait partie des étapes de la traduction. Avant de publier ce texte, les locuteurs de la langue devaient apprécier en avance les textes déjà traduits. Ecoutez-les lire eux-mêmes la Parole

de Dieu qui est traduite en Kituba, et ils en apprécient la qualité de la traduction, le langage utilisé pour que nous puissions être d'accord.»

A noter que cette Bible sera publiée en 2025.

Madocie Deogratias MONGO

32^e DIMANCHE ORDINAIRE B

Cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres

Textes: 1 Rois 17,10-16; Ps 147; Héb 9,24-28; Mc 12,38-44

Frères et sœurs,

Au cœur de la méditation de ce dimanche, se trouve la thématique sur le don. Donner avec amour et se donner totalement pour le bien des autres. Au sujet de l'amour, Sainte Thérèse nous rappelle qu'aimer c'est tout donner et se donner soi-même. C'est ce que nous voyons avec les deux veuves évoquées dans la première lecture et dans l'évangile. La première donne sa dernière poignée de farine pour faire une galette au prophète, la deuxième offre deux piécettes tout ce qu'elle avait. Le Christ s'est donné pour sauver l'humanité. Jésus observe avec admiration cette veuve symbole de son dynamisme et de son espérance. Une pauvre qui donne sans regret avec humilité et abnégation, elle donne à Dieu et s'offre à lui. Elle donne avec humilité; le Pape François nous le rappelle: «*Par sa mort et sa résurrection, le Christ indique à tous le chemin du bonheur; ce chemin est l'humilité, c'est la route qui conduit à la gloire, l'orgueilleux regarde de haut en bas, l'humble regarde de bas en eau*». C'est ce qui doit caractériser notre vie. La volonté de donner à Dieu. Il s'agit aussi pour nous d'offrir un peu d'amour, de sortir de nos égos pour nous tourner vers l'autrui. Nombreux sont ceux qui donnent pour se faire remarquer en recherchant une renommée superfétatoire, une visibilité spectaculaire et un succès superflu, s'attirer des regards des gens pour paraître parfois; le Christ nous invite à l'humilité, à la simplicité et à l'essentiel. Ce qui a animé la veuve, c'est un amour vrai et sans intérêt. Sans se livrer en spectacle; c'est dans cette perspective que Pierre Teilhard de Chardin nous rappelle ce qui suit: «*N'oubliez pas que ce qui donne sa valeur et son intérêt à la vie ce n'est pas tant d'accomplir les réalisations spectaculaires que d'accomplir les choses ordinaires avec la perception de leur immense valeur*». En oui, frères et sœurs, le geste de la veuve est ordinaire mais son cœur est extraordinaire. Cette pauvre veuve n'a plus rien que sa foi et son absolue confiance en Dieu. Notre amour pour Jésus s'extériorise par notre façon d'agir; par notre témoignage comme aimait le dire le Pape Paul VI. Cette veuve croit à la providence inouïe de Dieu qui pourvoit en toutes circonstances, donner à Dieu c'est prêter à la providence.

En outre, Jésus n'hésite pas à interpellé les scribes et des pharisiens qui sont attachés à la vaine gloire à cause de leur vie ostentatoire, il nous invite à la générosité et à la confiance totale en Dieu de qui vient toute chose. Nous devons accomplir des actions généreuses sans chercher à nous mettre en avant. Prions les uns pour les autres afin que le Seigneur nous fasse revêtir le manteau d'humilité pour arroser au jour le jour notre élan de générosité et de solidarité dans la douceur et la patience ceci pour bâtir un monde meilleur.

Abbé Ander KETIKETI

Curé de la paroisse Sainte Thérèse de Ngambio

INSTITUT SUPERIEUR CATHOLIQUE MATER DEI Inscriptions ouvertes pour

l'année 2024-2025
Frais: 35.000 F.CFA

Licence en:

- Economie et Développement
- Informatique de gestion
- Réseaux et Techniques de maintenance
- Gestion et Administration des institutions scolaires et de formation
- Education à la culture de la paix et gestion des conflits
- Pédagogie sociale et de culture religieuse
- Catéchèse et pastorale

Formation des formateurs

Durée: - 3 mois (Janvier-mars);

- 1 année

Catéchèse et pastorale

Durée: - 2 ans avec certificat; - 3

ans avec diplôme

Formation en sciences religieuses

Durée: - 2 ans avec certificat; - 3

ans avec diplôme

Condition d'inscription

- Etre détenteur du BAC ou d'un

diplôme équivalent

- Pièces à fournir:

- Une demande manuscrite ou une lettre de motivation
- Trois photos de format d'identité
- Une copie de relevé des notes du BAC
- Un certificat médical daté de moins de 3 mois

Pour la filière des sciences religieuses, catéchèse et pastorale, une lettre de recommandations de l'Evêque, du Curé, du Supérieur Majeur ou du responsable diocésain du mouvement d'apostolat.

Adresse: Cathédrale Sa-

cré-Cœur de Brazzaville

Tél.: +242 06 490 10 11.

REMERCIEMENTS

Le Dr Benoît Ntari remercie encore tous ceux qui l'ont soutenu lors de la mort de son épouse Marie Clotilde Mafina-Ntari.

Tout est grâce.



REMERCIEMENTS

Madame Ngakosso Morapi Olof née Louise Tendresse Odzili et famille remercient les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme lors du décès le dimanche 13 octobre 2024 de leur mère, grand-mère, tante, Maman Véronique Ngaefini Ngouabo. Elle a été inhumée le mardi 29 octobre 2024 au cimetière privé VIP Bouka.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. A tous, merci infiniment.

"Que l'âme de maman Véronique repose en paix"



UNION EUROPEENNE

Rendre la jeunesse actrice des changements

L'ambassade de l'Union européenne (UE) au Congo a organisé, vendredi 25 octobre 2024, dans la salle Canal Olympia à Poto-Poto, à Brazzaville, une conférence de presse pour annoncer et lancer une campagne intitulée «*Notre voix, notre futur: agir avec les jeunes pour transformer le monde*». Cette campagne vise à engager la jeunesse au changement des mentalités et de paradigme. Les jeunes doivent renforcer leur pouvoir d'agir. Il faut les rendre acteurs des changements.



Les animateurs et les participants à la fin de la conférence de presse

La conférence de presse a été animée par Torben Nilson, premier conseiller de l'ambassade de l'UE, avec autour Mme Féderica Petrucci, cheffe de coopération adjointe; Mme Réache Marion, chargée de coopération, des droits humains et de gouvernance, et Mme Azaad Manté, chargée de presse et de communication, toutes à l'ambassade de l'UE ainsi que les témoignages des jeunes bénéficiaires des appuis financiers de l'UE, à travers leurs projets.

Cette conférence de presse a édifié l'assistance sur ce que fait l'UE, spécifiquement son appui en faveur des jeunes. Ceux-ci, ont témoigné l'impact sur leur vie actuelle suite au soutien des projets par l'UE. Le but de la campagne est de pousser les jeunes à améliorer leurs conditions de vie; les mobiliser et les encourager à partager à la vie démocratique de leur pays; accroître leurs voix dans les politiques et la prise de décision en tant que citoyen informé et responsable.

L'accompagnement de cette organisation conduit les jeunes gens

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

EDUCATION

Charlotte Opimbat fait don de tables bancs aux écoles publiques de sa circonscription

La députée de la deuxième circonscription de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, a remis plus de six cent tables bancs aux écoles de sa circonscription le 25 octobre 2024. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du plaidoyer pour le bien-être des apprenants. Elle a obtenu 660 tables bancs du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA).

La remise a été répartie de la manière suivante: Marcel Bissila 80; CEG 8 février 1964, 100; Ecole de la Poste 20; 31 Décembre 1969, 80; Nganga Edouard 200; 100 au Collège d'enseignement général (CEG) et 100 autres au Lycée; 160 au Lycée Chaminade.

Réceptionnant le don, les fournisseurs des Lycées Chaminade, Jean Serge Nsimou et Jean Médard Balounga de Nganga Edouard, ont remercié la députée Charlotte Opimbat pour son élan de cœur. Ils ont promis de faire bon usage de ce matériel. Ces remerciements et cette promesse ont été également exprimés par le collectif des écoles 31 Décembre 1969 et Marcel Bissila. «Les tables

bancs reçues combleront le vide. En dehors de ces tables bancs, nous avons besoin de bonnes infrastructures pour bien les garder. Notre école est exposée à l'insécurité. Si cette école pouvait être réhabilitée, cela ferait du bien pour les apprenants et les enseignants», ont indiqué les responsables de l'école Marcel Bissila. Au Lycée Nganga Edouard, l'équipe dirigeante a demandé à la députée de leur aménager l'espace sportif sur lequel les élèves font les cours pratiques d'éducation physique.

Pour sa part, Charlotte Opimbat a souligné que l'objectif de cette dotation était d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves afin de lutter contre



Charlotte Opimba remettant symboliquement un table banc

le décrochage scolaire et de leur garantir la réussite. «Je voudrais, de manière solennelle, vous remettre à vous les responsables des établissements publics bénéficiaires, ces tables bancs, au profit de nos enfants scolarisés. Je vous recommande d'en prendre soin et d'en faire bon usage», a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, la députée de la

deuxième circonscription de Poto-Poto a remercié le président de la République pour son implication dans l'éducation, et le ministre Jean Luc Mouthou en charge de l'Enseignement primaire pour cette initiative et cette dotation et, surtout, pour son attention aux élèves du Congo.

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA

et filles à mettre en place une activité génératrice de revenus pour se prendre en charge. Les animateurs ont démontré aussi qu'au Congo, on peut également réussir et s'épanouir sans penser à l'extérieur. Les témoignages développés ont été des exemples de modèles de réussite sur place dans plusieurs secteurs d'activité. La conférence de presse a permis de partager les expériences de collaboration actuelle et future.

Pour les responsables de cette ambassade, l'UE manifeste le désir de renouveler son soutien à la jeunesse du pays et sa volonté de s'investir davantage à ses côtés. La campagne permet

de connecter les jeunes afin de favoriser les opportunités de réseautage et d'échanger avec leurs pairs du Congo dans son ensemble, mais également avec ceux du monde entier.

A noter que l'UE, à travers son programme indicatif multi annuel 2021-2027 pour le Congo, adopté en 2021, s'engage à soutenir l'amélioration de la gouvernance économique et la transition vers une économie verte, diversifiée et digitalisée.

Philippe BANZ



CABINET LE MITOUARD
Tax & Legal

Société par Action Simplifiée (SAS) au capital de 30 000 000 F. CFA
Agréments CEMAC CF67 et CF129

54, Avenue Charles de Gaulle, 3e Etage, Immeuble UMA, Pointe-Noire
Tél.: 06 663 50 60/05 546 50 60, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'une décision adoptée en date du 7 octobre 2024 par la société **JS & CO SAS**, dont le siège est sis au 7 rue Frédéric Ozanam-L'Orée Massalia 13003 Marseille 3^e Arrondissement, inscrit au **RCS** de Marseille sous le numéro: 879 099 836, il a été décidé l'ouverture en République du Congo d'une succursale dénommée «**JS & CO succursale du Congo**».

Monsieur Nicolas Marie LUCAS a été nommé en qualité de représentant de la succursale.

La succursale a été constituée en date du vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de la ville de Pointe-Noire, sous le **N°CG-PNR-01-2024-B21-00015**. Son siège social est sis au 54 avenue Charles de Gaulle, 3^eème étage, immeuble UMA, Centre-ville, Pointe-Noire.

L'objet social: la succursale Transport maritime

Pour insertion légale,

Rodez Aubin ILIMBI

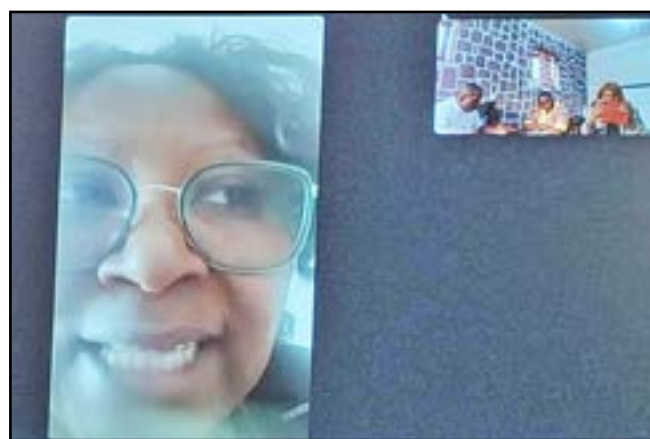
Conseil Juridique et Fiscal – Agrément CEMAC n°CF129
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.

SANTÉ PUBLIQUE

Vers la mise en place d'une cellule post-traumatique

Une réflexion pour la mise en place d'une cellule post-traumatique a été menée par Samuel Ntikabaka, acteur de la société civile; Mermans Babounga, secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD), et Rose Sita, psychologue, psychiatre, experte basée à Reims en France. La réunion s'est tenue le 26 octobre 2024 par visioconférence et en présence de cinq journalistes de l'audiovisuel, de la presse écrite et en ligne. Le but de cette rencontre était de réfléchir sur comment accompagner des populations victimes du traumatisme.

Dans son exposé, Rose Sita a indiqué que les troubles du stress post-traumatique sont des troubles psychiatriques qu'on retrouve chez les personnes victimes et témoins d'événements traumatisants. Ils laissent les séquelles dans leur psychisme et dans leur corps. Les différents symptômes sont la honte, la dissociation, le complexe familial, les manifestations physiques liées à l'émotion, les troubles de l'humeur, la consommation excessible d'alcool surtout en Afrique, les crimes de conduite alimentaire, les ulcères d'estomac, l'hypertension.



Pendant la visioconférence

Aux Etats Unis et en France, a poursuivi la psychologue, les études montrent que le traumatisme concerne 5 à 12% de la population, parce que ces personnes parlent lorsqu'elles sont victimes. La prise en charge est une réussite parce que la chaîne de cette prise en charge est bien structurée.

«En France par exemple, il y a la cellule d'urgence médico-psychologique, où les personnes formées et les médecins accueillent des personnes victimes du traumatisme, elles sont conseillées d'avoir des techniques de respiration», a-t-elle souligné.

Selon elle, les médias ont un rôle important à jouer pour sensibiliser toute personne victime de traumatisme et pour accompagner les ONG dans leur

plaidoyer, si ces ONG existent également.

Concernant les violences faites aux enfants, la psychologue Rose Sita a précisé qu'il faut les prévenir, les rassurer qu'ils n'aient pas peur d'exprimer leurs émotions.

Rose sita a invité aussi les personnes de bonne volonté à accompagner les personnes en danger, les affermir lorsqu'elles subissent les différentes formes de violences.

A.NK-K.

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner



AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société **LCB Bank**, Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 14.340.000.000 de FCFA, immatriculé au RCCM de la ville de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2004-B14-00037, dont le siège social est situé sur l'Avenue Amilcar Cabral Centre-ville Brazzaville, sont convoqués **le 15 novembre 2024** à 11 heure en Assemblée Générale Extraordinaire au siège de la société. Cette assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour ci-après :

- Changement de dénomination sociale et du Logo de la banque
- Mise à jour des statuts
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Fait à Brazzaville, le 24 octobre 2024

Humbert PENDINO

Président du Conseil d'Administration



République du Congo



Banque Congolaise
de l'Habitat



Groupe de la Banque Africaine
de Développement

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP-BCH)

**PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE
DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET
DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO**

N° d'identification du projet : P-CG-H00-003

Référence de l'Accord de financement : 5500155015101

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

La République du Congo a reçu du Fonds Africain de Développement (FAD) un Don du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI) administré par le Groupe de la Banque Africaine de Développement en vue du financement du projet d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la Banque Congolaise de l'habitat et la réforme du secteur de l'urbanisme et de l'habitat en République du Congo.

L'objectif global est de soutenir le projet d'appui à la modernisation de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) en République du Congo à travers l'élaboration d'études de faisabilité technique, financière, économique, climatique, environnementale, sociale et genre sensible seront menées avant la mise en oeuvre du Projet d'appui à la modernisation de la BCH. De manière spécifique, l'assistance technique (i) l'amélioration de la qualité à l'entrée des opérations de la Banque en soutien à la mise en place d'un projet d'appui à la stratégie de développement et à la modernisation de la Banque congolaise de l'Habitat et la mise en

place une ligne de crédit de 50 milliards de FCFA au profit de la BCH pour le financement du logement et de l'urbanisation et ; (ii) (ii) la mise en place d'une politique de viabilisation des sites devant faire l'objet de construction de logements sociaux.

Le projet s'articule autour de trois (03) composantes suivantes :

Composante 1 : Appui au redressement et à la relance de la BCH :

* Réalisation d'un bilan de compétence de la ligne commerciale et des fonctions support ainsi que la mise en place d'un programme de développement et renforcement des capacités des ressources humaines assorti d'un plan de formation.

* Mise en place d'un système de gestion environnementale et sociale (SGES) pour l'identification et la gestion des risques et impacts environnementaux et sociaux, changement climatique et d'inclusion et République du Congo Banque Congolaise de l'Habitat Groupe de la Banque Africaine de Développement de genre (politique et système) en conformité avec les exigences nationales et celles des bailleurs de fonds.

* Appui technique à la définition d'un cadre de modernisation et schéma directeur du système d'information et de gestion de la BCH.

* Elaboration du plan stratégique de développement assorti d'un Plan opérationnel, d'un plan de développement organisationnel et d'un contrat de performance (CP).

Composante 2 : Appui complémentaire à la réforme du secteur de l'urbanisme et de l'habitat

* Réalisation d'un bilan diagnostic (état des lieux) dans le cadre de l'élaboration de la politique sectorielle de la construction, de l'habitat et du développement urbain.

Composante 3 : Gestion et coordination du projet.

* Suivi des différentes interventions dans le cadre de la mise en place de la stratégie de développement et de modernisation de la BCH

* Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet

Tous les biens, services autres que les services de consultants et les services de consultants nécessaires à la réalisation du projet et devant être financés sur les ressources du Don, seront acquis conformément aux dispositions énoncées dans le Cadre de passation des marchés et au plan de Passation de marchés du donataire préparés pour le projet, présenté dans l'Accord de financement, tel que modifié périodiquement. **De manière spécifique, les acquisitions seront effectuées suivant les modalités ci-après :**

Description	Mode d'acquisitions
Services de Consultants (Suivant le cadre de passation des marchés de la Banque)	
Assistance à la BCH	LR/SBQC
Spécialiste SGES - BCH	CI
Evaluation mi et fin de parcours du projet	CI
Assistance au Gouvernement	CI
Audit état financiers (Cours des Comptes)	ED
Autres consultants	CI
Divers / Fonctionnement (Manuel de procédures de la BCH)	
Fonctionnement	Manuel de Procédures (MDP)

Les Avis à Manifestations d'Intérêt (AMI) devraient être disponibles en Novembre 2024.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Banque Congolaise de l'Habitat

Unité de Gestion du Projet

Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat

Avenue Amilcar Cabral

Brazzaville/Centre-ville - République du Congo

Email : stephane.ngakosso@bch.cg

Téléphone : (+242)066766808/ (+242) 055225023

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Ecobank Congo SA est un établissement de crédit constitué sous la forme d'une Société Anonyme avec Conseil d'Administration. A ce titre, elle est soumise cumulativement aux textes régissant spécifiquement l'activité bancaire et à ceux relatifs au fonctionnement des sociétés commerciales. La mise en œuvre desdits textes a des implications sur la gouvernance d'entreprise.

En application des principes de bonne gouvernance édictées par sa maison-mère et des dispositions réglementaires, les organes de gouvernance sont astreints à une évaluation périodique qui est un moment privilégié de porter un regard objectif sur les facteurs humains et organisationnels de leur fonctionnement, et d'identifier des pistes d'amélioration.

C'est dans ce contexte qu'Ecobank Congo SA souhaite procéder à l'évaluation de son Conseil d'Administration et de ses Administrateurs, par une structure indépendante de bonne réputation. La mission s'articulera autour des points suivants :

- ✚ La revue de la structure du Conseil d'Administration pour vérifier sa conformité avec la Charte de Gouvernance, les statuts, les lois et les règlements régissant l'activité bancaire ;
- ✚ L'évaluation de la performance du Conseil d'Administration ;
- ✚ L'évaluation de l'implication du Conseil d'Administration : relations avec le régulateur, les actionnaires, le personnel etc. ;
- ✚ L'efficacité des Comités Techniques du Conseil d'Administration ;
- ✚ L'évaluation de la qualité des débats ;
- ✚ L'évaluation de la qualité des documents soumis aux Administrateurs ;
- ✚ L'évaluation de la qualité des procès-verbaux des réunions ;
- ✚ L'évaluation du Président du Conseil d'Administration et des Administrateurs.

Pour ce faire, Ecobank Congo SA lance un appel à candidature le recrutement d'une structure devant exécuter cette mission au titre de cette année (exercice 2024). Le dossier de soumission doit comporter :

- ✚ Un dossier fiscal ;
- ✚ Une offre technique portant sur les références techniques du soumissionnaire et les conditions de réalisation de la mission : démarche méthodologique, personnel clé et planning d'exécution ;
- ✚ Une proposition financière.

Les offres technique et financière devront être dûment signées et cachetées par le représentant légal du candidat et être présentées en trois (3) exemplaires : un (1) original et deux (2) copies

Ces propositions devront être déposées au plus tard le jeudi 29 novembre 2024 à dix-sept (17) heures, date de clôture des offres, au Secrétariat de la Direction Générale sis au septième étage du siège social de Ecobank Congo SA, à l'adresse ci-dessous :

Monsieur le Directeur Général

ECOBANK CONGO SA

BP 2485 Centre-ville-Brazzaville, Immeuble ECOBANK

Tél. +242 05 200 62 62 / 06 719 01 01

OBJET DE L'OFFRE : "EVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE ECOBANK CONGO SA"

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée.

H. Chelgani MOUNGUENGUI NZAHOU
Secrétaire Général du Conseil d'Administration

SANTE

Réception d'un deuxième lot de médicaments

Dans le cadre du partenariat entre le Congo et la Banque mondiale, à travers le projet KOBIKISSA, le ministère de la Santé et de la population vient d'acquiescer un deuxième lot de médicaments d'usage et des consommables, jeudi 24 octobre 2024 à Brazzaville. C'est Raphaël Issoïbeka, directeur départemental des soins et services de santé de Brazzaville qui a réceptionné le don à la Centrale d'achat de médicaments essentiels et produits de santé (CAMEPS) à Mpila.

Ce lot d'une valeur de près de 554 millions de FCFA arrive après celui réceptionné le 29 décembre 2023, à l'hôpital de base de Makélékélé. La valeur totale des médicaments prévus à mettre à la disposition des formations sanitaires est évaluée à près de 800 millions de FCFA. Une autre quantité des médicaments est attendue dans un proche avenir. Pour le coordonnateur du projet KOBIKISSA, le Dr Darius Mbou Essié, cette dotation des médicaments essentiels et génériques aux formations sanitaires n'est pas une action isolée. Elle fait partie d'un maillon d'actions qui a été pensée comme une stratégie pour renforcer «notre système de santé. Cette stratégie comprend l'allocation des fonds d'investissement attribués aux formations sanitaires pour une valeur de près de 4 milliards de FCFA ; l'évaluation de leurs performances, suivie des paiements des virements. Une telle action vient pour aménager les

finances des formations sanitaires parce que d'un côté, il y a la dotation en médicaments qui représente 50 % des dépenses de fonctionnement des centres de santé et de l'autre, le paiement de la prime de motivation et la dotation en équipements de première nécessité. On peut se permettre de dire qu'à travers le projet KOBIKISSA, le ministère de la Santé sécurise le système de santé», a-t-il dit, tout en rappelant que les dépenses de la santé alourdissent les charges des ménages. 40 % de leurs revenus sont dédiés aux dépenses de santé. «Cet appui est un moyen de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des populations». Le coordonnateur de Kobikisa a précisé que l'évaluation des performances faite dans les formations sanitaires a révélé que la gestion des médicaments n'est pas reluisante. Il y a 3,5% seulement des formations sanitaires sur l'ensemble du pays qui peuvent disposer des médicaments essentiels.



Pendant la remise des médicaments par le ministre de la Santé

Le ministre de la Santé, en remettant ces produits de santé, a insisté sur la notion de bon usage de ces médicaments. «Nous voulons soulager la charge des ménages qui est à 40 % des dépenses de santé pour des revenus tout à fait bas. Si ce lot des médicaments peut soulager, c'est tant mieux, parce que c'est un besoin primordial pour la population.» Le directeur départemental des soins et services de santé de Brazzaville a promis en faire bon usage. «En dépit de la conjoncture difficile du pays, je puis rassurer que ce deuxième lot des médicaments sera utilisé à bon escient. Un établissement des soins doit avoir des médicaments, même si ce n'est pas l'unique denrée. Mais, quand

vous avez la disponibilité en médicament, cela veut dire que vous prenez en charge correctement les patients», a souligné Raphaël Issoïbeka, qui a d'ailleurs rassuré la population: «Nous allons traiter des patients comme on le fait toujours. Si vous avez une pathologie qui correspond aux médicaments livrés, on vous les donnera, mais si la pathologie ne trouve pas réponse par rapport à cette quantité de médicaments, nous sommes obligés de prescrire une ordonnance pour rétablir votre santé».

Il a, en outre, soumis une doléance au ministre de la Santé que sur les dix districts sanitaires de Brazzaville, malheureusement le district sanitaire de l'île Mbamou n'est pas pris en compte, avec quatre CSI et l'hôpital pédiatrique Marien Ngouabi.

Philippe BANZ

SANTE

Le Rotary club Telema engagé dans la lutte contre la poliomyélite

Le 24 octobre 2024, l'humanité a célébré la Journée de la lutte pour l'éradication de la Poliomyélite. A cette occasion, le Rotary club Telema, sous la férule de Doris Adamptot, a animé un focus à Brazzaville. Dans le but de sensibiliser les populations congolaises sur les conséquences néfastes de cette maladie. Au cours de cette soirée d'échange et de partage, deux communications



Le présidium du focus

ont été faites par les Dr Kaboré de l'OMS et Roland Rizet, ancien gouverneur du district 9150. Le premier intervenant a fait l'état des lieux de la situation de la poliomyélite à travers le monde et au Congo. Le deuxième a, par ailleurs, fait la genèse de cette maladie dès son apparition en 1894 aux Etats-Unis, causant 18 décès sur 132 cas signalés alors. Le Dr Kaboré a rappelé que la poliomyélite est une maladie infectieuse, paralysante et mortelle qui atteint les enfants de zéro à cinq ans. La situation épidémiologique en Afrique et au Congo est maîtrisée, mais il faut être vigilant. Au Congo, plus de sept mille campagnes de vaccination ont été organisées et ont abouti à la maîtrise et à l'éradication de ce fléau. Le Rotary club Telema ainsi que le Rotary international n'ont ménagé aucun effort pour venir à bout de ce fléau. Des stratégies ont été bâties et beaucoup de défis relevés, en vue de renforcer la surveillance à travers les campagnes de vaccination. Le Dr Roland Rizet a indiqué que les prémices de la lutte pour l'éradication de la poliomyélite de la surface de la terre par le Rotary international remontent à 45 ans. Cette lutte s'est progressivement renforcée au fil des initiatives entreprises par

les Rotary clubs ainsi que d'autres institutions. Le Rotary international y consacre des budgets colossaux, sans compter le travail de ses bénévoles, qui ont permis de vacciner plus de trois milliards d'enfants à travers le monde qui, grâce à cet effort, échappent à la paralysie. Plus de cinq mille cas de paralysie sont évités chaque année et le nombre de cas de "polio" dans le monde a chuté de plus de 99%.

Au Congo, les Rotary clubs, en sus des actions menées par le Rotary international, ont participé pour 50 millions de FCFA aux campagnes de mobilisation sociale. Depuis 2011, aucun autre cas de polio virus sauvage n'a été signalé au Congo, qui a été ensuite certifié exempt. En octobre 2010, une épidémie de polio meurtrière touchant les adultes s'est déclarée au Congo, avec Pointe-Noire comme épice. L'UNICEF et l'OMS, deux grands partenaires dans le domaine de la vaccination, ont réagi immédiatement en soutenant activement le ministère de la Santé.

Pascal BIOZI KIMINOU

EDUCATION NON FORMELLE

Les apprenants des centres d'alphabétisation plaident pour l'amélioration des conditions d'apprentissage

Deux semaines après la rentrée scolaire, le tour est revenu aux apprenants des centres d'alphabétisation et de réscolarisation de renouer avec les apprentissages. C'était le 15 octobre 2024 sur tout le territoire national. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, accompagné de la directrice générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, Mme Laure Alphonsine Yocka Okondo Matongo, a effectué une descente dans les centres d'alphabétisation de l'école Loango Marine à Kinsoundi (Makélékélé) et du CEG de la Paix à Moungali pour se rassurer de l'effectivité la rentrée.

Dans les deux centres visités, les apprenants ont répondu au nombreux à l'appel du Gouvernement qui veut faire de la société congolaise une société alphabétisée.

Au centre de Loango Marine, les apprenants qui étudient avec des lampes torches ont demandé au Gouvernement de penser à électrifier l'établissement pour que les apprentissages se déroulent dans les bonnes conditions. Ils ont aussi sollicité la dotation en fournitures scolaires. «Ce sont des plaintes passagères. Ils se sont exprimés, nous aussi nous nous exprimons non seulement avec les mots, mais aussi avec des actes qui vont suivre dans les prochains jours», a promis le ministre.

«Je suis ici à ma deuxième année



Jean-Luc Mouthou lançant l'année andrago-pédagogique

au centre d'alphabétisation de Loango Marine. Auparavant, je ne pouvais pas lire un message téléphonique, il fallait recourir à une amie ou un parent, ce qui n'est pas bon. Aujourd'hui, je suis devenue capable de mener une conversation et écrire une correspondance. C'est pourquoi je suis contente d'avoir changé de niveau et je remercie le Gouvernement pour cette chance qu'il nous a offerte», a déclaré une apprenante qui a gardé l'anonymat. Pour tout dire, l'apprentissage n'a pas d'âge. Une femme la soixantaine révolue, fait partie des effectifs des apprenants de ce centre.

«Nous sommes étonnés de voir cette sexagénaire animée de cet envie d'apprendre à lire et à écrire. C'est toute une leçon pour la vie, qui ne s'adresse pas qu'à ceux de sa génération, mais aussi à tous ces jeunes qui décrochent et que nous voulons ramener sur le chemin de l'école. Il est nécessaire de rester accroché aux apprentissages, parce que tel est le leitmo-

tiv du Gouvernement», a indiqué Jean-Luc Mouthou. Pour garantir la sécurité des apprenants, le ministre a promis de concevoir des «cartes d'apprenants» pour leur permettre de rentrer chez eux en toute quiétude, étant donné que les cours se déroulent de nuit et certains d'entre eux sont parfois confondus aux gangs qui sèment terreur et désolation dans les quartiers. «Le but, c'est de les amener à renouer avec les apprentissages», a signifié le ministre.

Ouverture de deux lycées à Brazzaville et Pointe-Noire

«Ceci pour permettre aux apprenants qui terminent le cycle de continuer jusqu'au baccalauréat. C'est une belle opportunité que nous donnons à tous ceux qui sont inscrits dans ce secteur et pourquoi ne pas saisir cette brèche», a assuré Jean-Luc Mouthou.

A noter que les centres d'alphabétisation sont ouverts à toutes les couches sociales.

E.M-O

ETUDE de Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire à Brazzaville 1^{er} étage immeuble City Center, Centre ville,
Tél.: 00(242) 06-687 48 79/ 04-028 13 95

E-mail: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussusyljea@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

«EMF CONGO»

EN SIGLE «EMFC- S.A.R.L.U».
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
CAPITAL : UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
SIEGE: N°87 RUE MAKOUA, POTO-POTO À BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG-BZV-01-2024-B13-00563

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU, en date du 23 Août 2024, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine à Mpila le 11 septembre 2024, sous Folio 168/9 n°7171, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «EMF CONGO» S.A.R.L.U en sigle «EMFC-S.A.R.L.U», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Capital: 1.000.000 Francs CFA.

Siège: N°67 de l'avenue Charles Foucault À Brazzaville.

Objet: IMPORT-EXPORT ET VENTE DE BOISSONS IMPORTEES.

Durée: 99 Années.

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° RCCM CG-BZV-01-2024-B13-00563 du 20 Juillet 2024.

Gérance: A été désigné comme Gérant de la Société pour une Durée Indéterminée, Madame FOULAS YOUYA Gerna Tracy Franckya, de Nationalité Congolaise, né le 31 Mai 1996 à Brazzaville, demeurant au n°16 de la rue Ball Baongo à Brazzaville.

Un Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

BOURSE GHISLAINE DUPONT ET CLAUDE VERLON 2024

La Congolaise Victoire Andrène Ombi et l'Ivoirien Daouda Konaté, lauréats

RFI a attribué, samedi 2 novembre 2024 à Cotonou au Bénin, la bourse portant les noms de Ghislaine Dupont et Claude Verlon à la Congolaise Victoire Andrène Ombi, journaliste, animatrice à Radio MUCODEC, et à l'Ivoirien Daouda Konaté, technicien à la Radio communale de Katiola. Ils bénéficieront d'une formation de quatre semaines à Paris, entièrement prise en charge au cours du premier trimestre 2025. L'acte a été posé onze ans après la disparition de ses deux hommes des médias assassinés à Kidal, dans le Nord du Mali.

Ouverte aux vingt-cinq pays d'Afrique francophone, cette onzième édition s'est déroulée au Bénin. Vingt jeunes professionnels: 10 techniciens de reportage et 10 journalistes, venant de 12 pays ont été sélectionnés parmi 370 candidatures. Tous ont bénéficié d'une formation dans les locaux de la Société de Radio et Télévision du Bénin, partenaire de cette édition, dispensée pendant deux semaines par Rachel Locatelli, responsable de la formation, et Muriel Pomponne, rédactrice en chef à RFI. Il a été demandé aux journalistes, lors de la formation, de réaliser un reportage sur le thème: «Dialogue et tolérance», tandis que les candidats techniciens ont préparé un sujet tout sonore aux candidats autour des «activités rémunératrices au Bénin». Originaire de la République du Congo, Victoire Andrène



Victoire Andrène Ombi

Ombi, 25 ans, est titulaire d'une licence en journalisme de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville. Elle est actuellement animatrice à la Radio MUCODEC. Elle a réalisé un reportage portant sur la danse comme thérapie. Le jury a salué «l'originalité du sujet, la qualité des interviews et la maîtrise d'un thème difficile, avec une réalisation où la journaliste s'efface derrière



Daouda Konaté, Victoire Andrène Ombi et Jean-Marc Four

les témoignages». «En tant que femme journaliste, je suis prête à relever les défis comme Ghislaine au front. Je suis prête à accompagner tous les autres qui sont dans ce métier», s'est-elle exclamée.

Originaire de la Côte d'Ivoire, Daouda Konaté, 33 ans, est autodidacte, technicien à la Radio communale de Katiola et développeur web. Son reportage, «Les Tisserands d'Abomey», plonge les auditeurs dans l'univers des artisans et de leurs conditions de travail. Le jury a salué «la diversité et la subtilité des sons, la qualité de la structure éditoriale, le tout soutenu par une belle mélodie». «Le parcours n'a pas été du tout facile pour moi. J'ai

aimé le métier et j'ai profité des formations à travers des séminaires», a-t-il confié. Lors de cette édition, un Prix de l'association des Amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon a été créé et récompense deux candidats méritants n'ayant pas obtenu la Bourse en leur offrant du matériel, dont un ordinateur. Le jury était présidé par Jean-Marc Four, directeur de RFI. Les deux formatrices et Danièle Gonod, présidente de l'Association de l'Association des Amis de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, ont assisté aux séances de délibération.

Alain-Patrick MASSAMBA
(Avec RFI)

ART CULINAIRE

Valoriser le domaine de la gastronomie

L'école gastronomique Saint Jean-Paul II, située dans la rue Montaigne n° 25 à Bacongo, à Brazzaville, a connu un agrandissement avec l'élargissement des deux nouvelles cuisines pour valoriser le domaine gastronomique, grâce à l'appui financier de l'ambassade d'Allemagne au Congo. Ce nouveau plateau technique, qui offre actuellement aux apprenants plus d'espace qu'auparavant, que ce soit pour observer la préparation des plats et pour s'exercer de manière autonome, ont été inaugurées, samedi 26 octobre 2024, par le Dr Wolfgang Klapper, ambassadeur d'Allemagne au Congo, en présence de son Excellence Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Gislain Arnel De Nsimba, attaché socio-culturel et politique de l'administrateur-maire de Bacongo, Kaaen Kallauan, attaché à l'ambassade de Turquie au Congo, Claude Mendel Diakabana, manager général de la société SP-Services qui a réalisé les travaux et Boris Songuessa, promoteur de l'école.



Une vue des officiels à l'inauguration du plateau technique gastronomique

L'école existe depuis 2017. Elle sera bientôt à 450 étudiants avec l'élargissement du plateau technique. Les inscriptions sont accessibles. Les étudiants sont pris en charge. L'église catholique de l'archidiocèse de Brazzaville envoie aussi des jeunes qu'il faut accompagner. Les cycles de formation sont variables. La durée est d'une année, deux ans et trois années, avec le bac ou sans bac, même sans le BEPC. La formation est théorique et technique. Cette école fait partie des structures de l'église catholique et pilotée par la nonciature. Boris Songuessa, le promoteur, a exprimé ses sentiments. «J'ai un sentiment de joie, parce que c'est pour la deuxième fois que nous avons eu cet accompagnement de l'Allemagne. Maintenant, nous avons un nouveau plateau technique pour bien encadrer les élèves. Cela permettra à ces jeunes de mieux s'exprimer et de pouvoir bien apprendre les techniques. Le plateau technique est composé d'une cuisine chaude et d'une cuisine froide. L'acquisition de ce nouveau plateau technique est une avancée de l'école parce que nous avons commencé avec un plateau technique. Nous sommes passés à deux et aujourd'hui, nous sommes passés à trois plateaux techniques. L'école peut maintenant travailler avec le ministère de tutelle pour organiser les examens pratiques de BET avec une capacité de 95 apprenants». A la cérémonie d'inauguration, le nonce apostolique Mgr Javier Herrera Corona a rappelé en donnant l'espoir qu'«il y a quelques années, cette institution éducative Jean-Paul II a commencé comme un petit projet, avec la foi qu'un jour, elle deviendrait une institution au service des jeunes désireux de se former humainement et spirituellement afin de trouver un endroit digne dans la société. L'école gastronomique Jean-Paul II a réussi à capter la généreuse contribution de diverses organisations, institutions et bienfaiteurs privés». Pour sa part, le Dr Wolfgang Klapper, ambassadeur de l'Allemagne a manifesté la volonté de travailler avec cette école pour ouvrir de nouvelles perspectives des jeunes sur le marché du travail. «L'école gastronomique Saint Jean-Paul II est l'une des rares écoles ici à Brazzaville qui se consacre à la formation de jeunes professionnels dans le domaine de la gastronomie sous la forme de plusieurs cours différents. Je trouve également positif que l'école fasse office de traiteur lors d'événements, ce qui permet aux jeunes d'acquérir une expérience pratique. Des concours de cuisines et des récompenses complètent l'éventail des activités de l'école. Je suis en train d'initier une coopération internationale avec la ville jumelle de Dresde et de faire en sorte que la direction de l'école soit présente sur les salons alimentaires. L'échange international d'expérience rendra l'école encore plus attrayante et augmentera encore le niveau de la formation».

Philippe BANZ

Salon de peinture du Congo: la 6^e édition aura lieu, du 3 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025, à la Galerie du Musée Cercle Africain. La période candidature était fixée du 9 septembre au 20 octobre 2024, et les documents à fournir étaient: les images des œuvres; la biographie et la carte d'artiste, pour les artistes peintres de la République du Congo. Les artistes d'ailleurs étaient également concernés.

Nouveau clip: le clip «Je suis Mariusca», de Mariusca Moukengue «La Slameuse», extrait de l'album «Limbi» est disponible sur You Tube.

Etude de Maître Séveriny Soltia BITSINDOU NDIHOULOU
Notaire

Sise 08, rue MOE VANGOULA, immeuble LOCKO, derrière l'ARC, face au stade ANSEMLI, Centre-ville, Pointe-Noire, téléphones: 06 976 66 12/ 05 575 20 98.

INSERTION LEGALE

ML TRADING OIL-ENERGY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte établi en la forme sous seing privé, déposé au rang des minutes de Maître **Hamede Bedel AKOUMALEVE**, Notaire en résidence à Brazzaville, au n°219 de la rue Orsy, Poto-Poto, en date du 26 octobre 2022, dûment enregistré le 03 novembre 2022, sous le folio **198/15**, n° **5607**,

Il a été décidé la création d'une succursale en république du Congo, plus précisément à Brazzaville, de la société **ML TRADING OIL-ENERGY**, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle de droit Malien au capital de 10.000.000 F CFA, dont le siège est établi à Bamako-Hamdallaye ACI 2000, Rue 239, porte 2355, régulièrement immatriculée au RCCM du Mali sous le numéro MA.BKO.2022.B.9947, laquelle présente les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: ML TRADING OIL-ENERGY

Capital social: DIX MILLIONS (10.000.000) DE F CFA

Objet: Elle a pour objet:

- Le transport d'hydrocarbures;
- Le commerce des produits pétroliers;
- L'Import-Export;
- La prestation de services;
- Le commerce général.

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué ou à tout objet similaire, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Adresse: Arrondissement n°03 Poto-Poto, 24 rue Mbakas, Brazzaville - République du Congo.

Administration: La succursale est gérée par Monsieur LAH Mohamed

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro **CG-BZV-01-2022-B21-00012**

Pour avis

La Notaire Maître S.Soltia BITSINDOU NDIHOULOU

AUTRES NOUVELLES

La CONACCE Chaplains Afrique a gratifié honorifiquement, le 18 septembre à Brazzaville, deux hautes personnalités de l'université, à savoir les Prs titulaires Aubin Nestor Loumouamou, directeur de l'Ecole normale supérieure (ENS) et Dominique Oba, chef de département d'information doctorale, responsable de la chaire UNESCO en sciences de l'éducation, en signe de reconnaissance.

Conférence sur les enjeux de l'entrepreneuriat musical aujourd'hui: à l'occasion de la Journée internationale de la musique, C-Direct et Full Mindset Impact ont organisé une conférence sous le thème: «Musique et entrepreneuriat», qui a eu lieu le 5 octobre 2024 dans la salle du Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza (Brazzaville). Cette master class, a été animée principalement par l'artiste-musicien et beatmaker Ludafrick, a été un lieu de partage de connaissances, d'expériences et d'astuces sur comment transformer l'art musical en une opportunité d'affaires, comment et où vendre ses œuvres musicales, comment préparer les concerts?

LES ADIEUX A NDOMBA "GEOMETRE"

L'ultime voyage d'un génie du ballon rond

L'ancien meneur de jeu international qui aura marqué l'histoire du football congolais dans les années 1970 et 1980 a effectué son dernier voyage le 30 octobre 2024, après une levée de corps en France où il est décédé le 15 octobre à Troyes.

Recueillement et messe en mémoire de Jean-Jacques Ndomba ont été organisés le 29 octobre à Villeteuse, dans le Nord de Paris, en présence de l'ambassadeur du Congo dans l'Hexagone, Rodolphe Adada, et d'anciennes gloires l'ayant fréquenté. On pouvait reconnaître Didier Kabala "Hrubesch", Pépin Bakékolo "Kwakara" (qui lui a succédé au CO Le Puy en 1986), Nkounkou "Mapro" qui se sont effondrés en larmes, Brice Samba, Jean-de-Dieu Tsoumou-Mbelé "Incertain", Richard Akiana.

Le jeudi 30 octobre à Brazzaville, des sportifs ont patienté des heures pour voir débarquer au fret de Maya-Maya le cercueil du dribbleur de génie, venant de Paris par Air France. Le lendemain au Stade Massamba-Débat, naguère théâtre de ses arabesques, une partie du Congo sportif, politique, administratif s'est



Le disparu a été décoré à titre posthume par le ministre des sports

mobilisé pour accompagner l'Homme d'Alexandrie dans ses derniers instants sur terre. Le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé, l'y a décoré à titre posthume. Dans l'oraison funèbre du directeur général des sports, les superlatifs ont afflué. Visiblement affecté, "Tostao" a fait un témoignage. «*Nous étions très liés, inséparables. Plus qu'un ami, je considérais "Géomètre" comme mon jumeau. Trop de souvenirs se bousculent dans ma tête. On a fait des choses extraordinaires; nous avons gagné ensemble et on a perdu ensemble*», a-t-il résumé. Eugène Kabongo, venu de Kinshasa, a lui aussi fréquenté Ndomba. «*Je suis triste. Il était mon grand frère à Lyon. L'année où j'y suis*

arrivé, sa réputation m'avait précédé ».

Mgr Bienvenu Manamika, l'archevêque de Brazzaville, qui a dit la messe de requiem du disparu dans la basilique Sainte-Anne du Congo, a rendu lui aussi hommage à cette légende du football et rappelé les souvenirs de Ndomba "Géomètre" qui l'ont marqué.

Le parcours de Ndomba "Géomètre", de l'Etoile du Congo jusqu'en France (Marseille, Le Puy, Lyon, Niort et Poitiers), restera une source d'inspiration pour les générations futures de footballeurs. Le génie du ballon rond repose désormais au cimetière du centre-ville où il a été inhumé le 31 octobre 2024.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

CRISE DU FOOTBALL AU CONGO

De l'art de jouer avec le feu

Les membres de la "Commission ad hoc" de la FECOFOOT nommés au cours d'une «assemblée extraordinaire» jugée «irrégulière» par la FIFA sont loin d'être fous. Leur «entêtement» à ne pas exécuter les décisions de l'instance mondiale, à travers une correspondance adressée au secrétaire général de la FECOFOOT, assortie d'une menace de suspension du Congo, met plus que jamais le football congolais face au péril lié à cette sanction.

Le Congo et son football risquent d'être sanctionnés dans les prochains jours (si ce n'est déjà fait au moment où nous bouclons ce journal) par la FIFA qui, dans une correspondance adressée le 16 octobre 2024 au Comité exécutif «légitime», avait fait à la Commission ad hoc injonction de, entre autres, «rendre la pleine possession du siège, du Centre technique d'Ignié et des installations de la FECOFOOT au Comité exécutif dirigé par Jean-Guy Blaise Mayolas ; de collaborer librement pour permettre qu'en tant qu'association membre de la FIFA et de la CAF, la FECOFOOT -qui y est obligée - puisse gérer ces affaires de façon sans influence indue de tiers». Huit jours, c'était le délai pour la mise en œuvre de ces directives.

Le Congo ne risque-t-il pas

d'être sanctionné ? Telle est la question que les acteurs soucieux de l'avenir de leur discipline se posent actuellement. En effet, rien ne semble indiquer que la "Commission ad hoc" et ceux qui l'ont enfantée obtiendront. Sur le terrain, c'est le statu quo. Cette "Commission" a même tenu une réunion avec des dirigeants de clubs le samedi 2 novembre 2024 et annoncé, entre autres décisions, «l'adoption du chronogramme de relance des activités sportives et du calendrier du tournoi de mise en jambe». Cela donne l'impression que les membres de la Commission ad hoc et leurs soutiens veulent engager un bras de fer avec l'instance faîtière mondiale. La FIFA a son mode de fonctionnement. Ce n'est pas elle qui est venue vers le Congo. C'est la FECOFOOT qui a décidé de s'affilier à elle. Ses principes

s'imposent, du coup, à la fédération qui doit les respecter. Une source bien informée indique que «le cas du Congo a été déjà référé aux instances compétentes de la FIFA afin de suspendre la FECOFOOT». Déjà, il faut commencer par situer les responsabilités au cas où cette sanction tomberait. Puis, il revient à l'Etat de prendre ses responsabilités et d'indiquer si le Congo va continuer à appartenir à la FIFA. Face au péril et à la sanction qui plane sur le pays, il en va de sa crédibilité.

Que faudrait-il reprocher au Comité exécutif et à son président ? Rien, puisque la FIFA leur a renouvelé sa confiance. «Le seul interlocuteur valable du Congo devant la FIFA aujourd'hui», rappelle-t-elle, «c'est le Comité exécutif».

Franck SOUAPIBOU

REPRISE DES ELECTIONS A LA FECOHAND

La CCAS responsabilise le CNOSC

La chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (CCAS) a enjoint, le 30 octobre 2024, le Comité national olympique et sportif congolais (CNOSC) de mettre en place une nouvelle Commission électorale indépendante qui, à son tour organisera, huit jours après, de nouvelles élections, pour le renouvellement du bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball (FECOHAND). Dans la sentence du 13 octobre, la CCAS avait invalidé l'élection du 20 septembre et renvoyé les candidats devant les électeurs. Constatant la non-exécution de cette sentence, les magistrats du sport ont placé l'affaire entre les mains du CNOSC, une prérogative de la FECOHAND. Si l'on était en train de se demander quel serait le réel pouvoir de la CCAS, ceux qui la composent ont répondu de la plus éloquente des manières.

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,
DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER
CABINET
PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME

Appel d'Offre International

N° : F-AOI-002/MATIER/CAB/PI-PUDT/UCP-2024

1. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Programme d'Investissement du Programme d'Utilisation Durable des Terres (KOPEKOB). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition des véhicules pour l'Unité de Coordination du Programme.

2. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'Acquisition de cinq (5) véhicules 4X4 de type pik up double cabine du PI-PUDT (KOPEKOB) en lot unique.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :
UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES
Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone

BRALICO, face Hôtel PEFACO
Tél : (+242) 05 543 00 20/ 06 960 49 68
E-mail : gomadegoma@gmail.com /
emerypassi60@gmail.com

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, tous les jours ouvrées de 8h 30 à 14 heures.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus. Le retrait des documents d'appel d'offres est gratuit. Aucun frais n'est à rembourser. Conformément aux directives de passation des marchés de l'AFD.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement (AFD).

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 27/12/2024 à 13 heures

(heure de Brazzaville). Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et ne sera même pas ouverte.

7. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre d'un montant de 4 800 000 francs CFA, émise par une banque agréée, sous forme d'une caution bancaire.

8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Les Offres seront ouvertes le 27/12/2024 à 14 heures (heure de Brazzaville), en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse suivante :

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME D'UTILISATION DURABLE DES TERRES
Sise Villa Camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone
BRALICO, face Hôtel PEFACO
Tél : (+242) 05 543 00 20/ 06 960 49 68
E-mail : gomadegoma@gmail.com /
emerypassi60@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur national du PUDT/PI-PUDT

Antoine GOMA



Challenge startupper de l'année

Josnick N'zoulou, Mercy Diélé et Francky Dombas sont les gagnants de l'édition 2024 au Congo

TotalEnergies dévoile les trois lauréats de l'année 2024 au Congo. Après plusieurs semaines de suspense, la cérémonie de remise des prix de la 4e édition du challenge Startupper de l'année s'est déroulée le 23 octobre à Brazzaville en présence de plusieurs autorités congolaises. Trois jeunes des 15 finalistes Congolais venus essentiellement de Brazzaville et Pointe-Noire ont été récompensés par TotalEnergies Marketing Congo grâce au dynamisme et caractère innovant de leurs projets et start-up.

Au départ, ils étaient plusieurs centaines à postuler avant de se retrouver à 100 puis parmi les quinze finalistes, au niveau national. Les membres du jury ont ainsi porté leurs choix, après réflexions et échanges avec les candidats, sur trois d'entre eux à l'issue des soutenances. Il s'agit du porteur de projet Avtech Solaire, Josnick N'zoulou qui a remporté le trophée de la catégorie InnovUp. Cette structure propose des incubateurs automatiques solaires fabriqués localement. Mercy Diélé a convaincu dans la catégorie CycleUp, grâce à Congo Plast qui est une entreprise spécialisée dans le recyclage des déchets plastiques ainsi que dans l'assainissement et la collecte des déchets. Le troisième gagnant est Francky Dombas, porteur du projet Fumoir

bénéficiera d'un accompagnement personnalisé du TotalEnergies Startup Center, l'incubateur de TotalEnergies EP Congo qui se trouve à Pointe-Noire. Ils auront aussi droit à une visibilité locale pour les faire connaître notamment à travers la couverture médiatique sur les médias conventionnels, les stations-services et les réseaux sociaux.

Ces projets ont porté sur plusieurs domaines, dont la santé, l'agriculture, les NTIC, l'éducation, la protection de l'environnement, l'élevage et bien d'autres. Si les idées ont besoin d'énergie pour grandir, les idées de ces jeunes Congolais viennent de recevoir leur dose d'énergie à travers cette 4e édition du Challenge « Startupper de l'année 2024 par TotalEnergies ». Aussi, les douze autres finalistes ne restent pas en marge, ils seront suivis par les services du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises.

Le challenge « Startupper de l'année 2024 par TotalEnergies » vise, en effet, à participer au développement du tissu économique et social et permet de soutenir les jeunes porteurs de projet innovant en ayant un regard particulier sur la notion du genre. C'est une initiative totalement africaine qui vise à valoriser le savoir-faire et la capacité d'innovation des jeunes dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. Cette édition a été organisée simultanément dans 32 pays d'Afrique. Au Congo, 428 inscriptions dont 261 dossiers complets ont été déposés et 15 finalistes ont pu présenter leur projet devant un jury

plateforme de TotalEnergies. « Par cette édition, TotalEnergies réaffirme sa volonté de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat ainsi que son soutien au développement socio-économique des pays dans lesquels la compagnie est implantée en Afrique. Depuis 2015, 365 lauréats ont ainsi été récompensés et accompagnés à travers le monde parmi plus de 40.000 dossiers reçus », a expliqué Anne-Marie Kameni.

Selon le directeur général du FIGA qui a dirigé le jury de cette édition, la jeunesse congolaise est dotée des idées innovantes. Il a, par ailleurs, fait une présentation technique des différentes phases de sélection des gagnants.

Les membres du jury composé d'experts ont validé les dossiers sur les points comme la qualité du projet, l'inclusion, l'argumentaire du porteur de projet lors du pitch, le respect de l'environnement, le caractère innovant de l'idée.

L'ambassadrice de cette quatrième édition, Jacqueline Lydia Miko, ministre en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, a exprimé sa fierté de voir les jeunes Congolais travailler pour la viabilité de l'économie nationale.

Elle pense que TotalEnergies participe pleinement à contribuer au maintien de la flamme auprès des jeunes en leur donnant la possibilité de s'exprimer. Afin de booster l'ambition de ces porteurs de projets, elle a indiqué qu'ils bénéficieront d'un accompagnement gratuit dans certaines formations liées à l'entrepreneuriat.



Les idées ont besoin d'énergie pour grandir

solaire. « Merci beaucoup à TotalEnergies Marketing Congo pour cette reconnaissance. Ce prix est une consécration de nos différents efforts. En fait, Fumoir Solaire est le fruit d'une enquête que nous avons réalisée à Pointe-Noire auprès des mamans qui fument les poissons. Souvent, dans l'exécution de leur travail, elles souffrent et travaillent dans des conditions difficiles. Notre produit vient alléger leur travail et apporter une innovation dans ce domaine », a-t-il indiqué avant d'expliquer que sa start-up propose la conception des fumoirs abordables et durables qui respectent l'environnement. Chacun des lauréats a reçu un chèque de 4.500.000 FCFA et

local d'experts.

Bien avant cette cérémonie de remise des prix, une conférence de presse a été conjointement animée par la directrice générale de TotalEnergies Marketing Congo, Anne-Marie Kameni, le directeur général du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA) Brinham Kintombo et la ministre en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Miko. La directrice générale de TotalEnergies Marketing Congo a expliqué qu'outre la décision du jury, le public a également voté sur la

Notoris que l'année 2024 constitue une année cruciale pour TotalEnergies qui fête ses 100 ans d'existence. Pour le compte de cette quatrième édition, il y a eu 32 pays africains participants, 39.730 inscriptions enregistrées, dont 13.963 dossiers de candidatures complets, 100 lauréats récompensés (32 dans la catégorie InnovUp, 32 dans la catégorie CycleUp et 36 dans la catégorie PowerUp, dont 4 panafricains).

Plein de succès aux gagnants, rendez-vous à la prochaine édition.

